

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

---

*Proceedings of the Special  
Senate Committee on the*

ARCTIC

*Chair:*

The Honourable DENNIS GLEN PATTERSON

---

Monday, May 7, 2018

---

Issue No. 9

Consideration of a draft agenda (future business)

and

*First meeting:*

Subject matter of those elements contained in  
Division 9 of Part 6 of Bill C-74, An Act to implement  
certain provisions of the budget tabled in Parliament  
on February 27, 2018 and other measures

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
 quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

---

*Délibérations du Comité  
 sénatorial spécial sur l'*

ARCTIQUE

*Président :*

L'honorable DENNIS GLEN PATTERSON

---

Le lundi 7 mai 2018

---

Fascicule n° 9

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

et

*Première réunion :*

Teneur des éléments de la section 9 de la partie 6  
du projet de loi C-74, Loi portant exécution de  
certaines dispositions du budget déposé au Parlement  
le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

SPECIAL SENATE COMMITTEE ON THE ARCTIC

The Honourable Dennis Glen Patterson, *Chair*

The Honourable Patricia Bovey, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Coyle	Jaffer
* Day	Neufeld
(or Mercer)	Oh
Eaton	Pate
Galvez	* Smith
* Harder, P.C.	(or Martin)
(or Bellemare)	* Woo
(or Mitchell)	(or Saint-Germain)

\*Ex officio members  
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL SUR L'ARCTIQUE

*Président* : L'honorable Dennis Glen Patterson

*Vice-présidente* : L'honorable Patricia Bovey

et

Les honorables sénateurs :

Coyle	Jaffer
* Day	Neufeld
(ou Mercer)	Oh
Eaton	Pate
Galvez	* Smith
* Harder, C.P.	(ou Martin)
(ou Bellemare)	* Woo
(ou Mitchell)	(ou Saint-Germain)

\* Membres d'office  
(Quorum 4)

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, April 24, 2018:

The Honourable Senator Bellemare moved, seconded by the Honourable Senator Cools:

That, in accordance with rule 10-11(1), the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine the subject matter of all of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures, introduced in the House of Commons on March 27, 2018, in advance of the said bill coming before the Senate;

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to meet for the purposes of its study of the subject matter of Bill C-74 even though the Senate may then be sitting, with the application of rule 12-18(1) being suspended in relation thereto; and

That, in addition, and notwithstanding any normal practice:

1. The following committees be separately authorized to examine the subject matter of the following elements contained in Bill C-74 in advance of it coming before the Senate:

(a) the Special Senate Committee on the Arctic: those elements contained in Division 9 of Part 6;

(b) the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: those elements contained in Divisions 2, 4, 5, 6, 7, 12, 16 and 19 of Part 6;

(c) the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade: those elements contained in Division 8 of Part 6;

(d) the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs: those elements contained in Divisions 15 and 20 of Part 6;

(e) the Standing Senate Committee on National Security and Defence: those elements contained in Part 4;

(f) the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources: those elements contained in Part 5; and

(g) the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry: those elements contained in Part 5, insofar as that Part relates to farming;

2. The various committees listed in point one that are authorized to examine the subject matter of particular elements of Bill C-74 be authorized to meet for the purposes of their studies of those elements even though the Senate may then be sitting, with the application of rule 12-18(1) being suspended in relation thereto;

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 24 avril 2018 :

L'honorable sénatrice Bellemare propose, appuyée par l'honorable sénatrice Cools,

Que, conformément à l'article 10-11(1) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier la teneur complète du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 27 mars 2018, avant que ce projet de loi soit soumis au Sénat;

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à se réunir pour les fins de son examen de la teneur du projet de loi C-74 même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 12-18(1) du Règlement étant suspendue à cet égard;

Que, de plus, et nonobstant toute pratique habituelle :

1. Les comités suivants soient individuellement autorisés à examiner la teneur des éléments suivants du projet de loi C-74 avant qu'il soit présenté au Sénat :

a) le Comité sénatorial spécial de l'Arctique : les éléments de la section 9 de la partie 6;

b) le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce : les éléments des sections 2, 4, 5, 6, 7, 12, 16 et 19 de la partie 6;

c) le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international : les éléments de la section 8 de la partie 6;

d) le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles : les éléments des sections 15 et 20 de la partie 6;

e) le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense : les éléments de la partie 4;

f) le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles : les éléments de la partie 5;

g) le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts : les éléments de la partie 5, dans la mesure où cette partie concerne l'agriculture;

2. Chacun des différents comités indiqués au point numéro un, qui sont autorisés à examiner la teneur de certains éléments du projet de loi C-74, soit autorisé à siéger pour les fins de son étude, même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 12-18(1) du Règlement étant suspendue à cet égard;

3. The various committees listed in point one that are authorized to examine the subject matter of particular elements of Bill C-74 submit their final reports to the Senate no later than May 31, 2018;

4. As the reports from the various committees authorized to examine the subject matter of particular elements of Bill C-74 are tabled in the Senate, they be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting; and

5. The Standing Senate Committee on National Finance be simultaneously authorized to take any reports tabled under point four into consideration during its study of the subject matter of all of Bill C-74.

The question being put on the motion, it was adopted.

*Le greffier du Sénat,*

Richard Denis

*Clerk of the Senate*

3. Chacun des différents comités indiqués au point numéro un, qui sont autorisés à examiner la teneur de certains éléments du projet de loi C-74, soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 31 mai 2018;

4. Au fur et à mesure que les rapports des comités autorisés à examiner la teneur de certains éléments du projet de loi C-74 seront déposés au Sénat, l'étude de ces rapports soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance;

5. Le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit simultanément autorisé à prendre en considération les rapports déposés conformément au point numéro quatre au cours de son examen de la teneur complète du projet de loi C-74.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Monday, May 7, 2018  
(10)

[*Translation*]

The Special Senate Committee on the Arctic met this day, at 6:56 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Coyle, Galvez, Neufeld, Oh, Pate and Patterson (6).

*In attendance:* Sara Fryer and Thai Nguyen, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, April 24, 2018, the committee began its study on the subject matter of those elements contained in Division 9 of Part 6 of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures.

**WITNESSES:***Polar Knowledge Canada:*

David J. Scott, President and Chief Executive Officer.

*Environment and Climate Change Canada:*

Robert McLean, Director General, Assessment and Regulatory Affairs, Canadian Wildlife Service;

Mary-Jane Roberts, Director, SARA Management and Regulatory Affairs.

*Indigenous and Northern Affairs Canada:*

Wayne Walsh, Director General, Northern Affairs, Northern Strategic Policy Branch;

Patrick Barthold, Director, Northern Affairs, Northern Governance Branch, Northern Governance and Partnerships Directorate;

Daniel Pagowski, Legal Counsel, Legal Services, Negotiations and Northern Affairs.

Mr. Walsh, Mr. McLean and Mr. Scott each made a statement and, together with Mr. Barthold and Mr. Pagowski, answered questions.

At 8:12 p.m., the committee suspended.

At 8:15 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room for the in camera meeting.

**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le lundi 7 mai 2018  
(10)

[*Français*]

Le Comité sénatorial spécial sur l'Arctique se réunit aujourd'hui, à 18 h 56, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Coyle, Galvez, Neufeld, Oh, Pate et Patterson (6).

*Également présents :* Sara Fryer et Thai Nguyen, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 24 avril 2018, le comité entreprend son examen de la teneur des éléments de la section 9 de la partie 6 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.

**TÉMOINS :***Savoir polaire Canada :*

David J. Scott, président-directeur général.

*Environnement et Changement climatique Canada :*

Robert McLean, directeur général, Évaluation et affaires réglementaires, Service canadien de la faune;

Mary-Jane Roberts, directrice, Gestion EEP et affaires réglementaires, Service canadien de la faune.

*Affaires autochtones et du Nord Canada :*

Wayne Walsh, directeur général, Affaires du Nord, Direction générale des politiques stratégiques du Nord;

Patrick Barthold, directeur, Affaires du Nord, Direction générale de la gouvernance du Nord, Direction de la gouvernance du Nord et partenariats;

Daniel Pagowski, conseiller juridique, Service juridiques, Négociations et Affaires du Nord.

MM. Walsh, McLean et Scott font chacun une déclaration et, avec MM. Barthold et Pagowski, répondent aux questions.

À 20 h 12, la séance est suspendue.

À 20 h 15, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce pendant la partie de la réunion tenue à huis clos.

At 8:21 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 20 h 21, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTEST:*

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Maxime Fortin

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Monday, May 7, 2018

The Special Senate Committee on the Arctic met this day at 6:56 p.m. to study the subject matter of those elements contained in Division 9 of Part 6 of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures.

**Senator Dennis Glen Patterson** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good evening and welcome to the Special Senate Committee on the Arctic. I am Dennis Patterson, a senator representing Nunavut. I am privileged to be the chair of this committee. I wish to welcome everybody with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online. These hearings are open to the public and also available online on the Senate website at [sencanada.ca](http://sencanada.ca).

I would ask senators around the table to introduce themselves, please, beginning on my left.

**Senator Oh:** Victor Oh, Ontario.

**Senator Pate:** Kim Pate, Ontario.

**Senator Neufeld:** Richard Neufeld, British Columbia.

**The Chair:** Thank you, colleagues, and thank you for your patience.

Tonight we are continuing our study of the subject matter of those elements contained in Division 9 of Part 6 of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures.

I'd like to now welcome, from Indigenous and Northern Affairs Canada, Mr. Wayne Walsh, Director General, Northern Affairs, Northern Strategic Policy Branch; Mr. Patrick Barthold, Director, Northern Affairs, Northern Governance Branch, Northern Governance and Partnerships Directorate; and Mr. Daniel Pagowski, Legal Counsel, Legal Services, Negotiations and Northern Affairs.

From Environment and Climate Change Canada, we have Mr. Robert McLean, Director General, Assessment and Regulatory Affairs, Canadian Wildlife Service; and Mary-Jane Roberts, Director, SARA Management and Regulatory Affairs, Canadian Wildlife Service.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le lundi 7 mai 2018

Le Comité sénatorial spécial sur l'Arctique se réunit aujourd'hui, à 18 h 56, pour examiner la teneur des éléments de la section 9 de la partie 6 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.

**Le sénateur Dennis Glen Patterson** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonsoir et bienvenue à la séance du Comité sénatorial spécial sur l'Arctique. Je m'appelle Dennis Patterson et je représente le Nunavut au Sénat. J'ai le privilège de présider ce comité. Je souhaite la bienvenue à tous les gens qui sont ici dans la salle et à ceux qui nous regardent un peu partout au pays, que ce soit à la télévision ou en ligne. Les audiences du comité sont ouvertes au public et accessibles en ligne à [sencanada.ca](http://sencanada.ca).

Je demanderais aux sénateurs de se présenter en commençant par ma gauche.

**Le sénateur Oh :** Victor Oh, Ontario.

**La sénatrice Pate :** Kim Pate, Ontario.

**Le sénateur Neufeld :** Richard Neufeld, Colombie-Britannique.

**Le président :** Merci, chers collègues, et je vous remercie de votre patience.

Nous poursuivons ce soir notre étude de la teneur des éléments de la section 9 de la partie 6 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons des représentants d'Affaires autochtones et du Nord Canada : le directeur général des Affaires du Nord à la Direction générale des politiques stratégiques du Nord, M. Wayne Walsh, le directeur des Affaires du Nord à la Direction générale de la gouvernance du Nord, Direction de la gouvernance du Nord et partenariats, M. Patrick Barthold, et le conseiller juridique des Services juridiques, Négociations et Affaires du Nord, M. Daniel Pagowski.

Nous accueillons également des représentants du Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada : le directeur général d'Évaluation et affaires réglementaires, M. Robert McLean, et la directrice de

We also have with us, from Polar Knowledge Canada, Dr. David Scott, President and Chief Executive Officer.

Thank you all for joining us. I invite you, please, to proceed with your opening statements, after which we will go to a question-and-answer session. I would suggest all presenters go ahead before we go to questions.

I understand we are starting with Indigenous and Northern Affairs Canada, Mr. Walsh.

[*Translation*]

**Wayne Walsh, Director General, Northern Affairs, Northern Strategy Policy Branch, Indigenous and Northern Affairs Canada:** Good evening, Mr. Chair and honourable senators.

[*English*]

I want to begin by thanking you for the invitation to appear before the committee this evening. As the chair has indicated, I am here with Patrick Barthold and Mr. Pagowski, legal counsel from the Department of Justice. We are here this evening to brief you regarding matters relating to the Canadian High Arctic Research Station Act and the Nunavut Act, which are included in Bill C-74, Part 6, Division 9.

[*Translation*]

The Department of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs is leading the construction of the Canadian High Arctic Research Station in Cambridge Bay, Nunavut. Once finished, the station will be Polar Knowledge Canada's headquarters. The campus consists of the main research building, the field research and maintenance building and two triplexes to accommodate visiting researchers and scientists. The station's main rooms include research labs, centres for technology development and knowledge sharing, and facilities for teaching, training and community engagement.

[*English*]

The campus will be a world-class focal point for Arctic research, will provide a year-round presence in the region, will help build partnerships across the North and strengthen innovation and economic growth in the North.

Gestion EEP et affaires réglementaires, Mme Mary-Jane Roberts.

Nous accueillons aussi M. David Scott, président-directeur général de Savoir polaire Canada.

Je vous remercie tous de votre présence. Je vous invite à présenter vos déclarations préliminaires. Nous vous poserons des questions par la suite. Je propose que tous les témoins présentent leur déclaration préliminaire avant que nous passions aux questions.

Je crois comprendre que nous entendrons tout d'abord M. Walsh, d'Affaires autochtones et du Nord Canada.

[*Français*]

**Wayne Walsh, directeur général, Affaires du Nord, Direction générale des politiques stratégiques du Nord, Affaires autochtones et du Nord Canada :** Monsieur le président, sénateurs, sénatrices, bonsoir.

[*Traduction*]

Je tiens d'abord à vous remercier de l'invitation à comparaître devant le comité ce soir. Comme l'a indiqué le président, je suis accompagné de M. Patrick Barthold et de M. Pagowski, conseiller juridique du ministère de la Justice. Nous sommes présents aujourd'hui pour informer le comité des questions reliées à la Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique et à la Loi sur le Nunavut qui sont incluses dans la section 9 de la partie 6 du projet de loi C-74.

[*Français*]

Le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord gère la construction de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique à Cambridge Bay, au Nunavut. Une fois terminée, la station accueillera l'administration centrale de Savoir polaire Canada. Le campus comprend l'édifice de recherche principal, le bâtiment de recherche sur le terrain et d'entretien ainsi que les deux triplex qui hébergeront les chercheurs et les scientifiques en visite. Les principales pièces de la station comprennent les laboratoires de recherche, des centres de développement technologique et de transmission du savoir, ainsi que des installations réservées à l'enseignement, à la formation et à la participation communautaire.

[*Traduction*]

Ce campus sera un centre de recherche arctique de calibre mondial, assurera une présence à l'année dans la région, contribuera à la formation de partenariats dans le Nord et stimulera l'innovation ainsi que la croissance économique dans le Nord.



To date, CHARS campus construction budget has contributed over \$58 million to an Inuit benefits plan as part of Canada's obligations with regard to the Nunavut Land Claims Agreement, through contracting, employment and training. The station is currently largely operational, with the testing and verification of the systems and equipment expected to be completed this summer.

Transfer of the land and research station from Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada to Polar Knowledge Canada is a final step in creating the newest federal research organization.

The Federal Real Property and Real Immovables Act describes two situations whereby the transfer of federal real property from one federal organization to another can take place from one minister to another or via an agent corporation such as a Crown corporation.

Polar Knowledge Canada is a departmental corporation and the minister responsible for the organization is also the minister of the department holding the real property that is to be transferred. Therefore, neither scenario is currently met.

The proposed amendments to the act would address this inconsistency by allowing Polar Knowledge Canada to be treated as a Crown corporation solely for the purposes of transferring the real property.

[*Translation*]

The Nunavut Act establishes the territory of Nunavut and the Government of Nunavut's legislative powers. The Legislative Assembly of Nunavut has legislative powers over most matters typically managed by the provinces.

[*English*]

Subsection 23(1) of the Nunavut Act lists the legislative powers conferred upon the Legislative Assembly of Nunavut. Paragraph 23(1)(s) of the Nunavut Act empowers the legislature to make laws in relation to the preservation of game in Nunavut.

Section 24 of the Nunavut Act restricts the legislature from making laws under section 23 that restricts or prohibits Indians or Inuit from hunting for food, game or other than game declared by order of the Governor-in-Council to be game in danger of becoming extinct.

The order of the Governor-in-Council referred to in section 24 is an order originally passed in 1960 under the Northwest Territories Act entitled Game Declared in Danger of Becoming Extinct.

Jusqu'à maintenant, la part du budget de construction du campus de la SCREA affectée à un plan d'avantages pour les Inuits se chiffre à plus de 58 millions de dollars. Cette mesure donne suite aux obligations en matière de marchés, d'embauche et de formation qui incombent au Canada au titre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. À l'heure actuelle, la station est pratiquement fonctionnelle. Les essais et la vérification des systèmes et du matériel devraient être terminés cet été.

Le transfert des terres et de la station de recherche de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada à Savoir polaire Canada est une dernière étape de la création du plus récent organisme de recherche fédéral.

La Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux décrit deux scénarios dans lesquels le transfert de biens réels fédéraux peut avoir lieu d'un organisme fédéral à un autre, soit d'un ministre à un autre, ou par une société mandataire, notamment une société d'État.

Étant donné que Savoir polaire Canada est un établissement public et que la ministre qui en est responsable est également ministre du ministère qui détient le bien réel devant être transféré, aucun scénario n'en permet le transfert actuellement.

Les modifications législatives proposées corrigeraient cette incohérence, car elles permettraient de traiter Savoir polaire Canada comme une société d'État à la seule fin de transférer le bien réel.

[*Français*]

La Loi sur le Nunavut établit le territoire du Nunavut ainsi que les pouvoirs législatifs du gouvernement du Nunavut. L'Assemblée législative du Nunavut a des compétences législatives liées à la plupart des questions habituellement gérées par les provinces.

[*Traduction*]

Le paragraphe 23(1) de la Loi sur le Nunavut énumère les compétences législatives conférées à l'Assemblée législative du Nunavut. L'alinéa 23(1)(s) de la Loi sur le Nunavut autorise l'assemblée législative à adopter des lois ayant trait à la préservation du gibier au Nunavut.

L'article 24 de la Loi sur le Nunavut stipule que l'assemblée législative ne peut pas adopter de lois en vertu de l'article 23 restreignant ou interdisant aux Autochtones ou aux Inuits de chasser le gibier à des fins alimentaires, sauf dans le cas de gibier ayant été déclaré menacé d'extinction par décret du gouverneur en conseil.

Le décret du gouverneur en conseil mentionné à l'article 24 a été adopté initialement en 1960 en vertu de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, et s'intitule Gibier déclaré menacé d'extinction.

In 2014, the order was repealed under the Northwest Territories Devolution Act. An unforeseen consequence of the repeal of the 1960 order is that the Legislative Assembly of Nunavut may no longer have the clear authority to restrict or prohibit Indigenous people from hunting food for game. The following four species were listed on the order when it was repealed: polar bear, barren-ground caribou, muskox and wood buffalo.

This situation creates a regulatory gap and uncertainty for the Government of Nunavut in its ability to manage wildlife. Therefore, the proposed initiative would clarify that, despite the repeal of the 1960 order, it is deemed to have continued to be in force and to apply in Nunavut. This would provide the necessary authority and would cover the period from the time of the repeal of the 1960 order, which is April 1, 2014, forward.

This retroactive provision would ensure the validity of the legislative actions taken by the Government of Nunavut under the Nunavut Act and ensure greater certainty in relation to wildlife management for the benefit of Indigenous peoples and all Canadians. It would contribute to the efficient and coherent management of wildlife in the North.

[*Translation*]

In conclusion, I would like to thank the members of the committee for their interest in studying these measures related to the Canadian High Arctic Research Station Act and to the Nunavut Act, which, as of April 1, 2014, retroactively confirms the legislative powers of the Legislative Assembly of Nunavut, in the interest of the Nunavummiut and of all Canadians.

Thank you for your time, and I am happy to take questions.

[*English*]

**Robert McLean, Director General, Assessment and Regulatory Affairs, Canadian Wildlife Service, Environment and Climate Change Canada:** Good evening, senators. Thank you for this opportunity to say a few words about species at risk in Nunavut and Environment and Climate Change Canada's role in the protection and recovery of these species.

Nunavut is home to a number of Canada's most iconic wildlife species. Many of these are shared with other countries. Habitats in Nunavut, such as the breeding grounds of many of our migratory bird species are important to the conservation of these shared species. Importantly, many of these species are central to the culture, traditional activities and well-being of the Nunavummiut.

En 2014, le décret a été abrogé en vertu de la Loi sur le transfert de responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest. Une conséquence imprévue est ressortie de l'abrogation du décret de 1960, à savoir que l'Assemblée législative du Nunavut n'a plus le pouvoir défini de restreindre ou d'interdire aux Autochtones de chasser le gibier à des fins alimentaires. Les quatre espèces qui faisaient l'objet du décret lorsque celui-ci a été abrogé sont l'ours polaire, le caribou de la toundra, le bœuf musqué et le bison des bois.

Cette situation crée un vide réglementaire et une incertitude pour le gouvernement du Nunavut dans sa capacité de gérer la faune. Par conséquent, l'initiative proposée clarifierait que, malgré l'abrogation du décret de 1960, la compétence n'a jamais cessé d'être en vigueur et qu'elle s'applique toujours au Nunavut. Cette clarification accorderait au Nunavut le pouvoir requis et couvrirait la période commençant à la date d'abrogation du décret de 1960, soit le 1<sup>er</sup> avril 2014.

Cette disposition rétroactive garantirait la validité des mesures législatives prises par le gouvernement du Nunavut aux termes de la Loi sur le Nunavut et assurerait une plus grande certitude quant à la gestion de la faune dans l'intérêt des peuples autochtones et de l'ensemble des Canadiens. Elle contribuerait à la gestion efficace et cohérente de la faune dans le Nord.

[*Français*]

En conclusion, je tiens à remercier les membres du comité de leur intérêt à examiner ces mesures liées à la Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique et à la Loi sur le Nunavut, qui entérineront rétroactivement l'autorité législative de l'Assemblée législative du Nunavut à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014, et ce, au profit des Nunavummiuts et de tous les Canadiens.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé, et je répondrai avec plaisir à vos questions.

[*Traduction*]

**Robert McLean, directeur général, Évaluation et affaires réglementaires, Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada :** Bonsoir et merci de nous donner l'occasion de dire quelques mots au sujet des espèces en péril au Nunavut et du rôle d'Environnement et Changement climatique Canada dans la protection et le rétablissement de ces espèces.

Le Nunavut abrite un certain nombre d'espèces fauniques les plus emblématiques du Canada. Beaucoup d'entre elles sont partagées avec d'autres pays. Les habitats du Nunavut, comme les aires de reproduction de plusieurs de nos espèces d'oiseaux migrateurs, sont importants pour la conservation de ces espèces communes. Fait important, bon nombre de ces espèces sont essentielles à la culture, aux activités traditionnelles et au bien-être des Nunavummiuts.

Currently, 21 species are listed under the federal Species at Risk Act, or SARA as it is commonly called. Those species are found in Nunavut. In addition to such well-known species as Peary caribou, polar bear and populations of fin, bowhead and beluga whales, there are less well-known species such as the Red Knot, which flies to the southern tip of South America to winter.

[*Translation*]

The purposes of the Species at Risk Act are to prevent wildlife species from being extirpated or becoming extinct, to provide for the recovery of wildlife species at risk as a result of human activity and to manage species of special concern to prevent them from becoming endangered or threatened. The act recognizes that the responsibility for wildlife conservation in Canada is shared among the governments and that it is important for them to work cooperatively. The act also recognizes that all Canadians have a role to play in the recovery of at-risk species.

[*English*]

How SARA's provisions apply in Nunavut depends on the type of species, its risk status and where it is found. When an endangered or threatened species is listed, SARA "general prohibitions" immediately protect individuals of these species and their residences on federal lands under the authority of Environment and Climate Change Canada, as well as lands under the authority of Parks Canada. These would be national wildlife areas and national parks.

The act also provides for the protection of critical habitat on those federal lands. For all other lands, non-federal lands, SARA's "general prohibitions" protect individuals and residences only of aquatic species and migratory birds protected under the Migratory Birds Convention Act. Other species at risk are not protected on these lands, nor is their critical habitat, unless subsequent to listing the species an order applying the prohibitions is made by the Governor-in-Council. No such orders currently apply in Nunavut. In terms of species of special concern, SARA's protections do not apply, although a management plan must be prepared.

[*Translation*]

The Nunavut Wildlife Management Board, established by the Nunavut Land Claims Agreement, is authorized to act as the main instrument for wildlife management in the Nunavut settlement area. The board is made up of members from regional Inuit organizations, Nunavut Tunngavik Inc., the federal government and the Government of Nunavut. Conservation is the board's key principle. The board's objectives include protecting

À ce jour, 21 espèces sont répertoriées en vertu de la Loi sur les espèces en péril fédérale, ou LEP. Ces espèces se trouvent au Nunavut. En plus des espèces bien connues, comme le caribou de Peary, l'ours polaire et les populations de rorquals communs, de baleines boréales et de bélugas, il y a des espèces moins connues comme le bécasseau maubèche, qui vole jusqu'à l'extrémité sud de l'Amérique du Sud pour hiverner.

[*Français*]

L'objet de la Loi sur les espèces en péril est d'empêcher la disparition ou l'extinction des espèces sauvages, de permettre le rétablissement des espèces sauvages qui sont en péril en raison des activités humaines, et de gérer les espèces préoccupantes afin d'éviter qu'elles ne deviennent en voie de disparition ou menacées. La loi reconnaît que la responsabilité de la conservation de la faune au Canada est partagée entre les gouvernements et qu'il est important pour eux de travailler en collaboration. La loi reconnaît également que tous les Canadiens ont un rôle à jouer dans le rétablissement des espèces en péril.

[*Traduction*]

La façon dont les dispositions de la LEP s'appliquent au Nunavut dépend du type d'espèce, de son statut de risque et de l'endroit où elle se trouve. Lorsqu'une espèce menacée ou en voie de disparition est inscrite, les « interdictions générales » de la LEP protègent immédiatement les individus de ces espèces et leurs résidences sur les terres fédérales sous l'autorité d'Environnement et Changement climatique Canada ou de Parcs Canada. Il s'agit des réserves nationales de faune et des parcs nationaux.

La loi prévoit également la protection de l'habitat essentiel de ces terres. Pour toutes les autres terres — autres que les terres fédérales —, les « interdictions générales » de la LEP protègent les individus et les résidences seulement des espèces aquatiques et des oiseaux migrateurs protégés en vertu de la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs. Les autres espèces en péril ne sont pas protégées sur ces terres, pas plus que leur habitat essentiel, à moins que le gouverneur en conseil ne fasse suite à l'inscription d'un arrêté imposant des interdictions. Aucun décret de ce genre ne s'applique actuellement au Nunavut. En ce qui concerne les espèces préoccupantes, les mesures de protection de la LEP ne s'appliquent pas, mais un plan de gestion doit être élaboré.

[*Français*]

Établi en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut est autorisé à agir à titre de principal instrument de gestion de la faune dans la région du Nunavut. Le conseil est composé de membres des organisations inuites régionales, de Nunavut Tunngavik Inc., du gouvernement fédéral et du gouvernement du Nunavut. La conservation est le principe clé du conseil, dont les objectifs comprennent la protection de l'habitat

wildlife habitat and maintaining wildlife populations that meet harvesting needs.

The Species at Risk Act requires that consultations be held with all those that have a role to play. This includes consulting the wildlife management boards when species are added to the list, and when recovery documents are written. Consultations are also to be held on the orders that aim to protect listed individuals and their residences, as well as to prohibit the destruction of critical habitat on non-federal lands.

[English]

To ensure effective and meaningful collaboration and cooperation with the Nunavut Wildlife Management Board, in 2008, a memorandum of understanding was signed, setting out actions and timelines for fair and efficient consultations in listing decisions for wildlife species that meet the requirements of the Nunavut Land Claims Agreement Act and SARA. Building on 10 years of successful implementation of the MOU, discussions are under way to secure its renewal.

Our department collaborates and cooperates with the Government of Nunavut for the protection and recovery of species at risk. The Nunavut government is involved in all phases of SARA, including assessment of the status of species, listing species, recovery document development and implementation.

I would be pleased to answer any questions that senators may have about the Species at Risk Act. Thank you, chair.

**The Chair:** Thank you, Mr. McLean.

Dr. Scott.

[Translation]

**David J. Scott, President and Chief Executive Officer, Polar Knowledge Canada:** Thank you, Mr. Chair. It is my pleasure to give you a little update on our progress with our activities on the Cambridge Bay campus.

[English]

As we were recently at the committee here, I will not spend too much time on our mandate. Suffice to say the four main elements are advancing knowledge of the Canadian Arctic to improve economic opportunities, environmental stewardship and quality of life for northerners and all Canadians; promoting the development and dissemination of knowledge of the other polar regions, the rest of the Arctic and the Antarctic; strengthening Canada's leadership on polar matters; and, of course, operating

faunique et le maintien des populations fauniques capables de répondre aux besoins des récoltes.

La Loi sur les espèces en péril exige une consultation auprès de tous ceux qui ont un rôle à jouer. Cela comprend la consultation des conseils de gestion des ressources fauniques lorsque des espèces sont inscrites sur la liste et dans le cadre de l'élaboration des documents de rétablissement. Des consultations auraient également lieu en ce qui concerne les décrets visant à protéger les individus inscrits ou leurs résidences, ou pour interdire la destruction de l'habitat essentiel sur des terres non fédérales.

[Traduction]

Pour assurer une collaboration et une coopération efficaces et significatives avec le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, un protocole d'entente a été signé en 2008 établissant des mesures et des échéanciers pour des consultations justes et efficaces sur les décisions d'inscription des espèces sauvages, conformément aux exigences de la Loi concernant l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et de la LEP. S'appuyant sur 10 années de mise en œuvre réussie du protocole d'entente, des discussions sont en cours pour assurer son renouvellement.

Notre ministère collabore et coopère avec le gouvernement du Nunavut pour la protection et le rétablissement des espèces en péril. Le gouvernement du Nunavut participe à toutes les phases de la LEP, y compris l'évaluation de la situation des espèces, l'inscription, l'élaboration de documents de rétablissement, et la mise en œuvre.

Je serai ravi de répondre à toute question que les sénateurs souhaiteront me poser au sujet de la Loi sur les espèces en péril. Merci, monsieur le président.

**Le président :** Merci, monsieur McLean.

Monsieur Scott.

[Français]

**David J. Scott, président-directeur général, Savoir polaire Canada :** Je vous remercie, monsieur le président. J'ai le plaisir de faire une petite mise à jour de notre progrès quant à la mise en œuvre des activités sur le campus à Cambridge Bay.

[Traduction]

Puisque j'ai comparu devant le comité récemment, je ne vais pas parler longtemps de notre mandat. Je me contenterai de nommer ses quatre éléments principaux : approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gérance environnementale et la qualité de vie des résidents du Nord et de tous les autres Canadiens; promouvoir le développement et la diffusion des connaissances relatives aux autres régions polaires, le reste de

this new research hub in Cambridge Bay, the Canadian High Arctic Research Station.

The CHARS campus, as our colleagues from our minister's department, INAC, have indicated, is nearing a state of construction completion, at which point, as has been indicated, we will look forward to the transfer of ownership of the campus from the minister's department to Polar Knowledge Canada.

The use of the campus has begun in phases. We have started to use the buildings as they have been completed. We have started by occupying the accommodation units. We have had up to 1,800 person nights of accommodations and are expecting that to grow in this coming field season. We are quite busy. We have been based on the campus year-round in an office setting in the smaller of the two buildings, the field and maintenance building. We are eagerly awaiting the imminent completion of construction in the more complex main research building so we can begin to migrate our staff into that building and really bring the entire campus to life.

Prior to the full occupation of the campus, we have a number of occupational health and safety requirements to take care of. We have engaged a professional on to our staff who is in the process of completing an occupational health and safety program to ensure full compliance with the legal requirements of Canada Labour Code Part III and to demonstrate our due diligence that we not only take this seriously but we have put into place all the expected standards and procedures to ensure the health and safety of our workers.

The code is the legislative framework for occupational health and safety in Canada in the federal sector of employment, and it includes the Canada Occupational Health and Safety Regulations, under which we function.

Polar now has an occupational health and safety committee that has been established with a dual function: first, as a policy committee under the code to deal with policy and program issues specific to our organization across the entire organization — both our residents in Cambridge Bay on the CHARS campus, as well as our satellite office here in the National Capital Region — and, second, as a workplace occupational health and safety committee to deal with actual operational issues, when and if they arise.

We have taken a phased approach, as I mentioned, to the occupancy of the campus. I will now go into more detail in our approach to occupying the final and most complex building, the main research building.

l'Arctique et l'Antarctique; renforcer le leadership du Canada relativement aux questions polaires; et, bien entendu, assurer le fonctionnement de ce nouveau centre de recherche, à Cambridge Bay, la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique.

Comme l'ont dit nos collègues du ministère de notre ministre, soit AANC, la construction du campus de la SCREA est presque terminée. Lorsque ces travaux seront terminés, comme on l'a indiqué, nous attendrons avec impatience le transfert de propriété du campus du ministère de la ministre à Savoir polaire Canada.

Nous avons commencé à utiliser le campus progressivement. Nous commençons à utiliser les bâtiments dès qu'ils sont prêts. Nous avons tout d'abord commencé par les logements. Nous avons eu jusqu'à 1 800 nuitées et nous nous attendons à ce que le nombre augmente dans la prochaine campagne sur le terrain. Nous sommes assez occupés. Nous avons été basés sur le campus toute l'année dans un bureau du plus petit des deux bâtiments, soit le bâtiment d'entretien. Nous attendons avec impatience l'achèvement imminent des travaux de construction dans l'immeuble de recherche principal plus complexe pour pouvoir commencer le processus d'installation de notre personnel dans cet immeuble et donner vie au campus.

Avant que l'occupation du campus soit complète, nous avons un certain nombre de choses à régler sur le plan des exigences en matière de santé et de sécurité au travail. Nous avons embauché un professionnel qui est en train de terminer un programme de santé et de sécurité au travail afin d'assurer le respect des exigences légales de la partie III du Code canadien du travail et de faire preuve de diligence raisonnable, soit de montrer que non seulement nous prenons cela au sérieux, mais que nous établissons toutes les normes et procédures attendues afin d'assurer la santé et la sécurité de nos travailleurs.

Le code est le cadre législatif de la santé et de la sécurité au travail au Canada pour les emplois dans le secteur fédéral, et cela inclut le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail.

Savoir polaire Canada a maintenant un comité de santé et sécurité au travail qui a deux fonctions : premièrement, il s'agit d'un comité d'orientation, conformément au code, qui s'occupe des questions relatives aux politiques et aux programmes propres à notre organisation pour l'ensemble de l'organisation — tant pour les gens qui résident sur le campus de la SCREA à Cambridge Bay que pour ceux qui travaillent dans notre bureau satellite qui se trouve ici, dans la région de la capitale nationale —; deuxièmement il s'agit d'un comité de santé et sécurité au travail qui s'occupe des questions opérationnelles, lorsqu'elles se présentent.

Comme je l'ai mentionné, nous avons adopté une approche par étapes pour ce qui est de l'occupation du campus. Je vais maintenant vous donner plus de renseignements sur l'approche

Our first phase will be to move approximately 25 staff into the office portion of the building, the illustration on the sixth slide. That is the area in green. These are relatively low-risk positions and functions. We will then finalize our work of the areas in blue, the public spaces. We referenced that in our last presentation. Approximately one half of the footprint of the building is open to the public. That is an important feature that distinguishes this research facility from all others in the polar regions in that it is welcoming of members of the public; is not limited to scientific expeditioners only. Through time, we will then occupy the more straightforward labs, followed by the more complex and specialized ones down the road.

The public spaces are very much key to assisting Polar in delivering on its commitment to engaging with local Indigenous people. As I had referenced in my previous appearance, the Knowledge Sharing Centre will be central to the exchange of knowledge and different ways of knowing, very much listening to Inuit, as well as other Indigenous groups, to share their knowledge and interact with visiting researchers and our own staff. This will ensure that many ways of knowing are brought to our research program to create the best new knowledge as we move forward.

We have a translation room, which will allow us to function in multiple languages simultaneously in the public spaces, as well as facilities that will help us record traditional knowledge in a professional sound space.

In terms of laboratories, one of the first we will bring on is a computer lab that handles geographically referenced information, such as traditional travel routes, as well as any other place-specific information. We will be working in partnership with Nunavut Arctic College to assist them in their teaching of the Environmental Technology Program through use of the GIS, or Geographic Information Systems laboratory. We will subsequently move into the more complex and specialized laboratory areas that will focus on elements such as the dissection of deceased animals — necropsy, as it is known — the use of various chemicals to treat samples for subsequent analysis, and of course the archiving of materials that have been studied.

que nous avons adoptée quant à l'occupation du dernier bâtiment plus complexe, l'immeuble de recherche principal.

Notre première étape consistera à déménager environ 25 membres du personnel dans la partie « bureau » de l'immeuble, comme le montre l'illustration à la sixième diapositive. Cela correspond à ce qui est en vert. Il s'agit de postes et de fonctions relativement à faible risque. Nous allons ensuite mettre la dernière main aux travaux concernant la partie en bleu, les espaces publics. Nous en avons parlé dans notre dernière présentation. Environ la moitié de la superficie du bâtiment est ouverte au public. C'est une caractéristique importante qui différencie cette installation de recherche de toutes les autres installations de recherche des régions polaires en ce sens que les membres du public peuvent y avoir accès; l'accès n'est pas réservé qu'aux équipes de chercheurs. Avec le temps, nous occuperons les laboratoires plus classiques, et plus tard, les laboratoires plus complexes et spécialisés.

Les espaces publics sont vraiment essentiels pour que Savoir polaire Canada puisse respecter son engagement, soit collaborer avec les peuples autochtones de la région. Comme je l'ai dit lors de ma dernière comparution, le Centre de partage des connaissances jouera un rôle déterminant dans le partage de connaissances et de différents moyens d'acquérir des connaissances; il s'agit grandement d'écouter les Inuits, de même que d'autres groupes autochtones, pour partager leurs connaissances et communiquer avec des chercheurs invités et notre propre personnel. Cela fera en sorte que de nombreux modes d'acquisition des connaissances seront intégrés à notre programme de recherche pour générer les meilleures nouvelles connaissances au fur et à mesure.

Nous avons une salle de traduction qui nous permettra de travailler dans différentes langues simultanément dans les espaces publics, ainsi que des installations qui nous permettront de consigner les connaissances traditionnelles dans un espace professionnel bien conçu.

Pour ce qui est des laboratoires, l'un des premiers que nous établirons, c'est un laboratoire informatique qui traite de l'information géoréférencée, comme des voies de déplacement traditionnelles, de même que toute autre information sur des endroits particuliers. Nous travaillerons en partenariat avec le Collège de l'Arctique du Nunavut pour l'aider dans l'enseignement du Programme de technologie environnementale au moyen du laboratoire des systèmes d'information géographique. Par la suite, nous passerons aux aires de laboratoires complexes et spécialisés qui seront axées sur certains éléments comme la dissection d'animaux morts — ce qu'on appelle la nécropsie —, l'utilisation de divers produits chimiques pour le traitement d'échantillons pour des analyses ultérieures et, bien entendu, l'archivage de matière qui a été examinée.

In closing, I would like to once again emphasize our efforts to engage with the community of Cambridge Bay, which is our host community; other communities in the Kitikmeot region, which is that westernmost part of Nunavut; as well as starting to reach out across Canada's North. We have a couple of examples, in the ninth slide in the presentation, of interactions around traditional knowledge, sharing place-based information, in this case with regard to Arctic CHARS, and then a slightly more light-hearted photograph from this past weekend, when our staff volunteered to decorate one of our vehicles as an *umingmak*, which is a muskox in Inuktitut, and participate in this year's edition of the spring festival, the Umingmak Follies. We are trying, on multiple levels, to be engaged with our home community, as well as the other communities of Nunavut and the other regions of our North.

I, as well as my colleagues, would be happy to answer your questions.

**The Chair:** Thank you. Dr. Scott, you didn't say anything about the budget implementation act, 2018. I guess you let Indigenous and Northern Affairs Canada speak to us about that?

**Mr. Scott:** I can add a little bit of information, senator, if you wish.

**The Chair:** Maybe. That's what we're here for.

**Mr. Scott:** Okay, very good.

**The Chair:** Thank you for the update on CHARS.

**Mr. Scott:** In the current act that has been tabled, the Budget 2018-19, we had sought, and have received approval for, funds to operate the campus on a go-forward basis. Those funds are approximately \$5.1 million per year, ongoing. That is in addition to approximately \$2 million per year, ongoing, that we already have to operate the campus.

In the fullness of time, in this very complicated construction and operation project, a number of increasingly high-resolution studies were made of the exact operating costs. It was really not possible to fully and accurately estimate the cost until some of the buildings were actually physically finished and operating. In the case of the heating system in the main research building, it is particularly complex and was quite difficult to model accurately. We are quite pleased that we now have a sufficient level of funding to physically operate the campus on a year-round basis going forward.

En terminant, j'aimerais une fois de plus souligner les efforts que nous déployons pour collaborer avec la collectivité de Cambridge Bay, qui est notre collectivité d'accueil et d'autres collectivités de la région de Kitikmeot, dans l'extrême ouest du Nunavut; et nous commençons également à prendre contact avec l'ensemble du Nord canadien. La neuvième diapositive comprend deux ou trois exemples d'interactions sur le savoir traditionnel, l'information relative aux lieux, dans ce cas concernant la SCREA, puis une photo moins sérieuse qui a été prise la fin de semaine dernière, lorsque notre personnel s'est porté volontaire pour décorer l'un de nos véhicules comme un *umingmak*, qui signifie « bœuf musqué » en inuktitut, et nous avons participé à l'édition du festival printanier — Umingmak Follies — de cette année. À plusieurs égards, nous essayons de collaborer avec notre collectivité d'accueil, de même qu'avec les autres collectivités du Nunavut et des autres régions du Nord.

Mes collègues et moi serons heureux de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci. Monsieur Scott, vous n'avez rien dit au sujet du projet de loi d'exécution du budget de 2018. J'imagine que vous laisserez le soin à Affaires autochtones et du Nord Canada d'en parler?

**M. Scott :** Si vous le souhaitez, sénateur, je peux vous fournir quelques informations.

**Le président :** Peut-être. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici.

**M. Scott :** D'accord. Très bien.

**Le président :** Merci d'avoir fait le point sur la SCREA.

**M. Scott :** Dans le cadre du budget de 2018-2019 qui a été déposé, nous avons demandé des fonds pour l'exploitation du campus, demande qui a été approuvée. Ces fonds s'élèvent à environ 5,1 millions de dollars par année sur une base continue. Ils s'ajoutent au quelque 2 millions de dollars par année, sur une base continue, dont nous disposons déjà pour l'exploitation du campus.

Avec le temps, dans le cadre de ce projet très complexe de construction et d'exploitation, plusieurs études de plus en plus approfondies ont été menées sur les coûts exacts de l'exploitation. Il était impossible d'estimer totalement et avec précision le coût, tant et aussi longtemps que les édifices n'étaient pas terminés et fonctionnels. Par exemple, le système de chauffage de l'édifice de recherche principal est particulièrement complexe, et il a été très difficile d'élaborer des modèles précis. Nous sommes très heureux d'avoir reçu suffisamment de fonds pour exploiter physiquement le campus à longueur d'année.

The new funds will start flowing at the beginning of fiscal year 2019-20. It is our minister's department who is continuing to ensure the campus operations are taken care of as the construction phase winds down during this fiscal year. Polar Knowledge Canada will pick it up, with those new funds allocated in Budget 2018-19, on April 1, 2019, and onward from there. We're very grateful the campus will be appropriately funded for operations without us having to use some of our previously dedicated programming funds to ensure the complete operation. We're pleased the minister's department has been able to assist and move this forward.

**The Chair:** This provision in the budget implementation act will make that all legal?

**Mr. Scott:** That is correct.

**The Chair:** Thank you.

We will have questions from senators, beginning with Senator Neufeld.

**Senator Neufeld:** I think it is all fairly straight forward, but will Polar Knowledge Canada now be a Crown corporation? With the transfer, does that classify it as a Crown corporation, or is it already a Crown corporation?

**Mr. Walsh:** Part of the challenge is that Polar Knowledge Canada is a departmental corporation. I will defer to my esteemed colleague from the Department of Justice. The way the federal act works is that there was a loophole in the original drafting of the CHARS Act. What we are proposing is that only for the consideration of ownership transfer will it be considered a Crown corporation. Overall, Polar will continue to be considered as a departmental corporation.

**Senator Neufeld:** The building itself is Crown, and the operation of it is still a federal research organization. Would that be correct?

**Mr. Walsh:** We have to make a distinction between the organization and the building. The organization, moving forward, will be, and continues to be, a departmental corporation. For the purposes of taking on the legal title of the building, under the Federal Real Property and Federal Immovables Act, it will be considered a Crown corporation.

**Senator Neufeld:** All right. I'm fine with that.

On the Species at Risk Act, it is mentioned that barren-ground caribou, muskox, polar bear and wood buffalo were added in 1964 to SARA, the Species at Risk Act?

**Mr. McLean:** The order that is referred to here is not under the Species at Risk Act at all. The Species at Risk Act was passed by Parliament in 2002. It entered into force in 2004. On species such as the barren-ground caribou, we are consulting

Les nouveaux fonds commenceront à être avancés dès le début de l'exercice 2019-2020. C'est notre ministère qui continue d'assurer les activités sur le campus alors que les travaux de construction doivent se terminer au cours de l'exercice actuel. Savoir polaire Canada prendra la relève grâce aux nouveaux fonds affectés dans le cadre du budget de 2018-2019 et qui seront avancés dès le 1<sup>er</sup> avril 2019. Nous sommes très reconnaissants d'avoir suffisamment de fonds pour assurer l'exploitation du campus sans avoir à utiliser une partie des fonds affectés précédemment à la programmation. Nous sommes heureux que le ministère ait pu nous aider en ce sens.

**Le président :** Cette disposition du projet de loi d'exécution du budget rendra tout cela légal?

**M. Scott :** C'est exact.

**Le président :** Merci.

Passons maintenant aux questions des membres. Sénateur Neufeld, vous avez la parole.

**Le sénateur Neufeld :** Je crois que c'est plutôt clair, mais, avec le transfert, est-ce que Savoir polaire Canada deviendra une société d'État ou l'est-elle déjà?

**M. Walsh :** Une partie du problème, c'est que Savoir polaire Canada est une société ministérielle. Je vais laisser le soin à mes estimés collègues du ministère de la Justice de vous fournir des explications, mais la première ébauche de la loi sur le SCREA contenait une échappatoire. Ce que nous proposons, c'est que Savoir polaire Canada soit considérée comme une société d'État, mais uniquement pour le transfert de propriété. De façon générale, l'entreprise continuera d'être considérée comme une société ministérielle.

**Le sénateur Neufeld :** L'édifice lui-même appartient à l'État et son exploitation est assurée par une organisation de recherche fédérale. Est-ce exact?

**M. Walsh :** Il faut faire la distinction entre l'organisation et l'édifice. L'organisation est et continuera d'être une société ministérielle. En ce sens qu'elle détiendra le titre légal de l'édifice, en vertu de la Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux, elle sera considérée comme une société d'État.

**Le sénateur Neufeld :** D'accord. Ça me va.

On dit que, en 1964, le caribou de la toundra, le bœuf musqué, l'ours polaire et le bison des bois ont été ajoutés à la Loi sur les espèces en péril, la LEEP.

**M. McLean :** Le décret auquel on fait référence ici n'a pas du tout été adopté en vertu de la Loi sur les espèces en péril. Cette loi a été adoptée par le Parlement en 2002 et est entrée en vigueur en 2004. Des consultations sont en cours sur la



now with respect to potential listing of the barren-ground caribou under the Species at Risk Act. Muskox has not been assessed by the independent, arm's-length committee of scientists that assesses the status of species. That is the Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Polar bear has been assessed. It is listed under the Species at Risk Act as a species of special concern. Finally, wood buffalo is also listed under the act, wood buffalo not being found in Nunavut. It is found in Alberta, the Northwest Territories and Yukon.

**Senator Neufeld:** That was going to be my question about wood buffalo. I appreciate that because I was wondering, but you never know. They could have wandered over.

You say polar bear is already listed?

**Mr. McLean:** Under the federal Species at Risk Act, yes, as a special concern. The prohibitions, as I mentioned in my opening remarks, do not apply for species of special concern. We do need to complete a management plan for the polar bear. We're in the process of doing that with our provincial and territorial colleagues.

**Senator Neufeld:** None of that is sure. You are still doing all of the work with Nunavut before you bring them in as species at risk?

**Mr. McLean:** The polar bear itself is already listed under the act, so the legislation applies to the polar bear, but in only a very specific way. That specific way is an obligation for us to produce a management plan for the polar bear.

**Senator Neufeld:** Are polar bears still hunted? Do people still hunt them?

**Mr. McLean:** Yes, they do. It's on a population-by-population basis. The conservation status of the different populations informs the setting of what is referred to as "total allowable take" of polar bear. There are some subpopulations of polar bear that are healthy, and, working through the wildlife management boards, not only the Nunavut wildlife management boards but the other applicable wildlife management boards, total allowable take limits are established for the different subpopulations. If, for whatever reason, there maybe a conservation issue with a subpopulation, that total allowable take would be reduced. If the subpopulation is a conservation concern, there might not be any harvest at all. It is variable across the different subpopulations of polar bear.

**Senator Oh:** Thank you, witnesses, for your very good information.

possibilité d'ajouter le caribou de la toundra à la liste en vertu de la Loi sur les espèces en péril. Le statut du bœuf musqué n'a pas encore été évalué par un comité indépendant de scientifiques. Je parle ici du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Le statut de l'ours polaire a été évalué et l'ours polaire a été ajouté à la liste des espèces préoccupantes en vertu de la Loi sur les espèces en péril. Finalement, le bison des bois a également été ajouté à la liste en vertu de la Loi, puisqu'on ne le retrouve plus au Nunavut. On le retrouve en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

**Le sénateur Neufeld :** C'est la question que je voulais vous poser au sujet du bison des bois. Merci pour cette information. Je me demandais, car on ne sait jamais. Ils auraient pu errer jusque-là.

Vous dites que l'ours polaire a déjà été ajouté à la liste?

**M. McLean :** Oui, à la liste des espèces préoccupantes en vertu de la Loi sur les espèces en péril. Comme je l'ai souligné dans mon exposé, les interdictions ne s'appliquent pas aux espèces préoccupantes. Nous devons, par contre, élaborer un plan de gestion pour l'ours polaire. Nous y travaillons en collaboration avec nos collègues provinciaux et territoriaux.

**Le sénateur Neufeld :** Il n'y a rien de certain. Vous faites tout ce travail avec le Nunavut avant même de les ajouter à la liste des espèces en péril.

**M. McLean :** L'ours polaire figure déjà sur la liste en vertu de la loi. Donc, la législation s'applique à l'ours polaire, mais uniquement d'une façon bien précise, en ce sens que nous avons l'obligation d'élaborer un plan de gestion pour l'ours polaire.

**Le sénateur Neufeld :** L'ours polaire est-il encore chassé? Est-ce que les gens le chassent encore?

**M. McLean :** Oui. Il est chassé en fonction de sa population. L'état de conservation des différentes populations de l'ours polaire permet de définir ce que l'on appelle « les prises totales autorisées ». Certaines sous-populations de l'ours polaire sont en santé. En collaboration avec les conseils de gestion des ressources fauniques, non seulement celui du Nunavut, mais aussi d'autres conseils concernés, les prises totales autorisées sont fixées pour les différentes sous-populations. Si, pour une raison quelconque, un problème devait survenir sur le plan de la conservation d'une sous-population, les prises totales autorisées seraient réduites. Si la conservation d'une sous-population soulève des inquiétudes, toute chasse pour cette sous-population pourrait être interdite. Les prises totales varient selon les différentes sous-populations d'ours polaires.

**Le sénateur Oh :** Je tiens à remercier les témoins pour ces très bons renseignements.

Mr. Scott, I just want to get it right. Did you say that the operation cost for CHARS is \$5 million, plus the \$2-something million, and your total operation is about \$7-plus million a year?

**Mr. Scott:** The total operating cost of the physical campus is currently estimated to be about \$7.1 million a year. That covers several million dollars worth of fuel to heat the campus, as well as contracts for maintenance and other consumables. Our overall budget for the organization is now approaching \$29 million per year, so approximately 25 per cent of our overall budget, as we move forward, will be operating costs of the physical infrastructure on the research campus in Cambridge Bay.

**Senator Oh:** Will CHARS be open to Canadians thinking about going up there to have a look? Is it open to the public?

**Mr. Scott:** Much of the physical infrastructure and the main building is open to the public, and we hope to be able to use that space to educate visitors who come to Cambridge Bay. As you may be aware, there is significant seaborne tourist traffic. As various tourist ships come through, many of them stop in Cambridge Bay. We look forward to bringing as many of those tourists as possible into the campus to see what we do and understand something about the land that they're briefly visiting.

I know there was a second part to your question.

**Senator Oh:** Would the tourists be charged a fee to help to operate the CHARS?

**Mr. Scott:** No. This is a Government of Canada facility that has been paid for by taxpayers and is now funded to operate into the future. We will welcome them as guests to come and learn.

We will also be welcoming scientists and visitors from across Canada who will join us to do research from the campus, as well as international visitors who can help us work on those questions of most importance to Northerners and other Canadians and have global significance: how the sea level is rising; how the glaciers are melting; and how the animals are behaving and changing.

These are globally significant questions that we can address with Canadians and international partners at the CHARS campus and elsewhere across Canada's Arctic.

**Senator Oh:** There will be different programs operating throughout the year?

Monsieur Scott, je veux m'assurer de bien comprendre. Avez-vous dit que les coûts d'exploitation de la SCREA s'élèvent à 5 millions de dollars, plus quelque 2 millions de dollars pour un total d'environ 7 millions de dollars par année?

**M. Scott :** Les coûts d'exploitation totaux pour le campus ont été estimés à environ 7,1 millions de dollars par année. Cela inclut plusieurs millions de dollars en carburant pour le chauffage, ainsi que les marchés conclus pour l'entretien et autres produits consommables. Le budget d'ensemble annuel de l'organisation approche maintenant les 29 millions de dollars, dont environ 25 p. 100 iront aux coûts d'exploitation de l'infrastructure physique sur le campus de recherche à Cambridge Bay.

**Le sénateur Oh :** La SCREA sera-t-elle ouverte aux Canadiens qui le souhaitent? Est-ce que la station sera ouverte au public?

**M. Scott :** Une grande partie de l'infrastructure physique et du principal édifice seront ouverts au public. Nous espérons pouvoir utiliser cet espace pour éduquer les visiteurs qui se rendront au campus de Cambridge Bay. Vous savez peut-être qu'il y a beaucoup de touristes qui se rendent dans la région par la voie maritime et bon nombre de ces navires touristiques s'arrêtent à Cambridge Bay. Nous sommes impatients de faire visiter le campus à autant de ces touristes que possible pour qu'ils puissent voir ce que nous faisons et apprendre des choses au sujet du territoire qu'ils visitent.

J'oublie quelle était la deuxième partie de votre question.

**Le sénateur Oh :** Les touristes devront-ils payer un prix d'entrée, fonds qui viendraient s'ajouter au fonds d'exploitation du SCREA?

**M. Scott :** Non. Il s'agit d'un établissement fédéral payé par les contribuables et dont l'exploitation est assurée grâce à des fonds publics. Ils seront accueillis comme des invités souhaitant acquérir de nouvelles connaissances.

Nous accueillerons également des scientifiques et visiteurs de partout au pays qui viendront effectuer des recherches avec nous sur le campus, ainsi que des visiteurs internationaux qui travailleront avec nous aux questions les plus importantes pour les gens du Nord et autres Canadiens et qui ont une importance à l'échelle mondiale : ce qui provoque l'élévation du niveau de la mer, ce qui provoque la fonte des glaciers, et les changements chez les animaux et leur comportement.

Grâce à la collaboration de ces partenaires canadiens et internationaux qui viendront nous aider sur le campus de la SCREA et ailleurs dans l'Arctique du Canada, nous pourrions nous pencher sur ces questions d'importance mondiale.

**Le sénateur Oh :** Il y aura donc des programmes en cours tout au long de l'année?

**Mr. Scott:** Yes, year-round operations.

**The Chair:** I had the privilege to visit the facility unofficially in March. It's a fabulous place, and I hope members of our committee get to see it.

**Senator Coyle:** I apologize very much for being late. I was in Quebec City with the Fisheries and Oceans Committee. We were actually on the icebreaker, the *Amundsen*, today and learning about the scientific research that takes place in the Arctic facilitated by that vessel.

It's wonderful to have you back, Mr. Scott, and also to see the group here. I've read briefly through all of your remarks.

My questions are building on yours, Senator Oh. I know this is a Canadian gem being built and has been operating on a minor scale in Cambridge Bay but is soon to be operating to its fullest.

I'm very interested about this whole issue of community interaction. There's local community CHARS interaction and then there's public CHARS interaction, if you like. I like to make a bit of distinction there. Tourists coming is one thing. I think it's fabulous and very important for people to learn about what's going on in the Arctic and the important scientific research that's going on.

I've done a lot of work internationally in what you would call inreach. There's outreach, but as I understand it one of the main purposes of this public space is also inreach, where you're bringing people from the community into the facility and interacting in meaningful ways upon the scientific knowledge that both holders of that knowledge have. Am I right?

**Mr. Scott:** Very much so.

**Senator Coyle:** I'm just trying to make sure there is more than one function. There's broader public education and also education for schoolchildren in the area, et cetera.

I'm curious to know, other than the residents of Cambridge Bay and other than the people who might come on tourist vessels, how will people get there? For instance, how will the Inuit of the region get there? How will that work? What are the plans?

**Mr. Scott:** Thank you for the opportunity to share some additional information. On the first part, you were very accurate. The window in time annually when folks arrive on tour boats is really just several weeks, and it normally occurs in late August to the middle of September. Those are very important visitors, but that's very much a broader, external engagement.

**M. Scott :** Oui, il y aura des activités à longueur d'année.

**Le président :** J'ai eu le privilège, en mars dernier, de visiter officiellement les installations. C'est un endroit fabuleux et j'espère que les membres du comité auront l'occasion de le visiter.

**La sénatrice Coyle :** Je suis vraiment désolée d'être en retard. J'étais à Québec avec le Comité des pêches et des océans. En fait, nous étions à bord du brise-glace *Amundsen* aujourd'hui pour en apprendre davantage sur les recherches scientifiques menées dans l'Arctique à bord de ce navire.

C'est un plaisir de vous accueillir de nouveau, monsieur Scott, ainsi que le reste du groupe. J'ai consulté rapidement tous vos exposés.

Mes questions s'appuient sur celles du sénateur Oh. Je sais que cette infrastructure que nous construisons est un joyau canadien et qu'il fonctionne à petite échelle à Cambridge Bay, mais qu'il fonctionnera bientôt à plein rendement.

Toute cette question d'interaction communautaire m'intéresse beaucoup. D'un côté, il y a l'interaction communautaire concernant la SCREA, et de l'autre côté, il y a l'interaction publique concernant la station. J'aimerais faire la distinction. Les visites touristiques, c'est une chose. Je crois que c'est fabuleux et très important que les citoyens puissent apprendre ce que l'on fait dans l'Arctique et comprendre l'importance de la recherche scientifique effectuée.

J'ai fait beaucoup de travail à l'échelle internationale sur ce que l'on appelle l'approche interne. Il y a l'approche externe, mais, si j'ai bien compris, un des principaux objectifs de cet espace public, c'est de faire appel à une approche interne permettant aux gens de la communauté de visiter les installations et d'interagir de façon tangible sur les connaissances scientifiques que détiennent les deux parties. C'est exact?

**M. Scott :** Absolument.

**La sénatrice Coyle :** J'essaie simplement de m'assurer que les installations auront plus d'une fonction. Il y a l'éducation du public en général, mais également l'éducation des enfants d'âge scolaire dans la région, notamment.

Il y a une chose que j'aimerais savoir. Il y a les habitants de Cambridge Bay et les touristes qui arriveront par bateau, mais comment les autres se rendront-ils à ces installations? Par exemple, comment les Inuits de la région s'y rendront-ils? Quels sont les plans?

**M. Scott :** Merci de me donner cette occasion de fournir d'autres renseignements. D'abord, vous dites juste. Ce n'est que pendant quelques semaines que les touristes peuvent se rendre sur place par bateau, soit entre la fin août et le milieu de septembre. Ces visiteurs sont très importants, mais nous voulons rayonner de façon beaucoup plus large et beaucoup plus loin.

It's year-round that we engage with our host community members in Cambridge Bay and increasingly with those in the Kitikmeot region, in westernmost Nunavut. The connections, other than the resupply vessels and tourist ships in the summertime — the open water season is only three months. The rest is by air.

Physical visits are expensive but they do occur. There are programs that assist aspiring youth in the region and across the North. We are increasingly being asked to participate with support and help deliver educational programming. We're very pleased to do that. We've worked with some of the promising leaders from the Kitikmeot region on a number of occasions in the past months when they visited from those regional communities to Cambridge Bay.

Often these are led by the regional Inuit association but they always look to include us as a source of inspiration for kids in school to continue to learn, bring the knowledge they have and gain additional knowledge. We're looking forward to continuing that.

Once we're fully connected via the Internet, I ought to mention that part of our operating costs currently are approximately \$300,000 per year for an Internet connection that we would expect to pay about \$100 for here in the connected south. We are linked via satellite. It is a thin connection and it is an expensive one to have a dedicated link.

Once our bandwidth increases we will be able to reach out more virtually to other communities across the North and around the world to bring others virtually to Cambridge Bay and bring Cambridge Bay and what we do across the North and around the world.

**Senator Coyle:** Thank you very much. I was going to ask you about your broader outreach via technology.

I also have a question about your teaching labs. It's a space for teaching science and lab techniques to groups of people. Who will be doing the teaching and who will be taught?

Then a question also about that local steering committee. Who are the local steering committee, and what will its function be once you're operational? Will that change?

**Mr. Scott:** Let me start with the second one first. The origin of the local steering committee dates back to the original consultations our ministers undertook. There are a few people in the room who were involved from the beginning. The idea was to ensure we do things in the most relevant and appropriate way

C'est tout au long de l'année que nous interagissons avec les membres de la communauté de Cambridge Bay et de plus en plus avec ceux de la région de Kitikmeot, à l'extrême ouest du Nunavut. Les liens, autres que ceux que nous établissons avec les navires de réapprovisionnement et les navires touristiques pendant l'été — la période des eaux libres n'est que de trois mois. Le reste de l'année, tout se fait par avion.

Les visites physiques sont dispendieuses, mais il y en a. Des programmes ont été créés pour aider les jeunes de la région et du Nord qui le désirent à visiter les installations. On nous demande de plus en plus d'offrir du soutien et d'aider à la prestation de programmes éducatifs, ce que nous sommes très heureux de faire. À plusieurs occasions au cours des derniers mois, nous avons travaillé avec des leaders prometteurs de la région de Kitikmeot lors de leurs visites à Cambridge Bay.

Ces visites sont souvent organisées par l'association inuite régionale, mais on cherche toujours à nous inclure comme une source d'inspiration pour les élèves afin de les encourager à poursuivre leur apprentissage, à partager leurs connaissances et à en acquérir d'autres. Nous sommes impatients de poursuivre ces efforts.

Dès que nous serons branchés à Internet — je tiens à souligner qu'environ 300 000 \$ par année de notre budget d'exploitation sert à payer notre connexion Internet, connexion qui nous coûterait environ 100 \$ dans le Sud. Nous avons une connexion satellite. Il s'agit d'une connexion étroite et dispendieuse.

Dès que notre bande passante sera élargie, nous pourrions mieux communiquer avec d'autres communautés dans le Nord et ailleurs dans le monde pour leur faire visiter virtuellement Cambridge Bay et leur montrer ce que nous faisons à Cambridge Bay, dans le Nord et partout dans le monde.

**La sénatrice Coyle :** Merci beaucoup. J'allais vous interroger sur votre rayonnement par l'entremise de la technologie.

J'aurais également une question à vous poser au sujet de vos laboratoires d'enseignement. Il s'agit d'un espace dédié à l'enseignement des sciences et des techniques laboratoires pour des groupes. Qui se chargera de l'enseignement et qui participera à ces séances?

J'aurais également une question au sujet du comité directeur local. Qui siège au comité directeur local et quelle sera la fonction du comité lorsque vous serez fonctionnels? Sera-t-elle modifiée?

**M. Scott :** Je vais d'abord répondre à votre deuxième question. La création du comité directeur local remonte aux consultations originales menées par nos ministres. Il y a quelques personnes dans la salle qui ont participé à ce processus à l'époque. L'idée était de s'assurer d'effectuer les travaux de

from the community's perspective in terms of how the construction would roll out.

You've pointed out a very important recent change. With the winding down of the construction phase, there is just as strong interest in the operational phase of the campus. We are continuing to meet every other month. Membership in the committee is completely open. By consensus, we have agreed that at one meeting we will come to sort of an agreement on what the subject of the next meeting will be and we can make that widely known and quite often different people show up for each meeting depending on the subject.

We've given updates on our operational plan. The meeting to be held this month will focus on alternative and renewable energy and how that might be more applied to some of the questions from the community. We have people who join us in official capacities from various organizations in town. We have quite a number of private citizens who just show up because they are interested in what we're doing.

The setting of the agenda is as much as possible by consensus and membership is open to anyone who wishes to participate.

**Senator Coyle:** And the labs?

**Mr. Scott:** We expect to be doing quite a bit of the teaching. Our first target audience will be the students of Nunavut Arctic College's environment technology program. They already have in their curriculum a number of things we can support. The current laboratory facility associated with the campus is aging so they're looking forward to work with us going forward.

As our inreach to our community increases and we get better at it, we foresee being able to hold science camps for kids. Once we get our health and safety protocols in place and some additional content to teach, we anticipate having, for example, summer camps for kids, and not only in Cambridge Bay. We would like to bring some from the regions and some of the things would be hands-on in our teaching lab. It will be made safe for them, but again we want to leverage this Government of Canada facility to its fullest to do everything from leading edge research with international partners and Canadians to helping inspire the next generation.

To the extent we can, we will be broadcasting that across the North so all Northerners can participate virtually. We'll get as many of them to our campus as we possibly can to share the inspiration that can lead to better ways of knowing across the North.

construction de la manière la plus pertinente et appropriée pour la communauté.

Vous avez souligné un changement récent très important. L'étape opérationnelle du campus, qui suivra la fin prochaine des travaux de construction, suscite beaucoup d'intérêt. Nous nous réunissons encore tous les deux mois. La participation au comité est totalement ouverte. Nous avons convenu à l'unanimité que lors de chaque séance, nous allons fixer le sujet de la prochaine séance et communiquer cette information au public. La composition du comité est souvent différente selon le sujet abordé.

Nous avons fait le point sur notre plan opérationnel. La réunion qui doit avoir lieu ce mois-ci portera sur les énergies de remplacement et renouvelables et la façon de les utiliser pour résoudre certains des problèmes avec lesquels la communauté doit composer. Certains participants viennent de diverses organisations locales et participent de façon officielle. Plusieurs citoyens se présentent simplement parce qu'ils s'intéressent aux activités du comité.

Autant que possible, l'ordre du jour est établi à l'unanimité et quiconque le souhaite peut participer au comité.

**La sénatrice Coyle :** Et qu'en est-il des laboratoires?

**M. Scott :** Nous nous attendons à faire beaucoup d'enseignement. Nous ciblerons d'abord les étudiants du programme de technologie environnementale du Collège de l'Arctique du Nunavut. Leur programme d'étude comporte déjà plusieurs sujets auxquels nous pouvons contribuer. Les installations de laboratoire actuelles du campus sont vieillissantes. L'école est donc impatiente de travailler avec nous.

Alors que nous travaillons à intensifier notre approche communautaire et à l'améliorer, nous envisageons d'être en mesure d'organiser des camps de sciences pour les jeunes. Dès que nous aurons établi nos protocoles de santé et de sécurité et que nous aurons augmenté notre contenu de cours, nous prévoyons, par exemple, organiser des camps d'été, et pas seulement pour les jeunes de Cambridge Bay. Nous souhaitons également attirer des jeunes des régions et mener des expériences pratiques dans nos laboratoires d'enseignement. Les activités se dérouleront de façon sécuritaire. Nous souhaitons profiter pleinement de ces installations gouvernementales pour faire toutes sortes de choses, par exemple mener des recherches à la fine pointe en collaboration avec des partenaires internationaux et canadiens et inspirer la prochaine génération.

Dans la mesure du possible, nous diffuserons cette information à l'échelle du Nord pour que tous les habitants du Nord puissent participer de façon virtuelle. Nous accueillerons le plus de gens possible sur le campus afin de les inspirer en espérant améliorer les connaissances dans le Nord.

**Senator Coyle:** Thank you very much. I wish you well with it. It's an exciting moment.

**Mr. Scott:** It's very exciting and a little overwhelming at times. The potential is huge.

**The Chair:** This is all exciting stuff, colleagues, but we are here to talk about the provision in the budget implement act that allows Polar Knowledge Canada to be treated as a Crown corporation for the purpose of transferring federal real property.

**Senator Galvez:** Thank you very much for putting us on track with the subject. I think, of course, this is a wonderful idea. I'm excited and I hope we're going to visit with the committee.

**The Chair:** If it is possible.

**Senator Galvez:** I want to be in the action and the substance of the two issues here under discussion. I have a question for SARA and for CHARS.

Concerning SARA, only 21 species out of how many are protected? In the past ten years, what did we achieve with this act?

**Mr. McLean:** Thank you for your question. I don't know how many species there are in Nunavut. I would need to double-check and get that information back to the committee.

More generally in Canada, we think there are about 80,000 species in the country. Nearly 600 of those species are listed in one of the different categories under the Species at Risk Act. In comparison that's a smaller number of species under the act itself.

The last question was what has been accomplished in the last 10 years. Our focus in what we referred to as the SARA cycle has really been on what we would characterize as the front end of the cycle. That cycle is to assess the status of species, list them, produce recovery strategies and then move to implementation.

We've listed most of the species that have been assessed by the committee on the status of endangered wildlife in Canada. We're virtually up to date. Similarly, we've caught up on a backlog of recovery documents. We are more or less complete on that, but we do have additional work to do.

**Senator Galvez:** Could you just pick one species like the polar bear? What happened with it?

**Mr. McLean:** The polar bear, we will complete within the next year the management plan that's required under the Species at Risk Act. Just because the species is not listed—maybe I can

**La sénatrice Coyle :** Merci beaucoup. Je vous souhaite la meilleure des chances. Il s'agit d'une période stimulante.

**M. Scott :** C'est très excitant et parfois même un peu trop. Le potentiel est énorme.

**Le président :** Tout cela est fort intéressant, chers collègues, mais nous sommes ici pour discuter de la disposition de la Loi portant exécution de certaines dispositions du budget prévoyant que l'on confère à Savoir polaire Canada le traitement de société d'État afin d'y céder des biens immobiliers fédéraux.

**La sénatrice Galvez :** Merci beaucoup de nous faire cette mise à jour. C'est une idée formidable. Je suis enthousiaste et j'espère que le comité pourra vous rendre visite.

**Le président :** Si cela s'avère possible.

**La sénatrice Galvez :** J'aimerais en savoir plus sur les deux sujets qui font l'objet de nos discussions. J'ai des questions sur la Loi sur les espèces en péril ainsi que la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique.

En ce qui concerne la Loi sur les espèces en péril, seulement 21 espèces sur combien bénéficient d'une protection? Qu'avons-nous pu réaliser au moyen de cette loi au cours des 10 dernières années?

**M. McLean :** Merci de la question. J'ignore combien d'espèces que l'on retrouve au Nunavut. Je vérifierai et je vous reviendrai.

De façon plus générale, au Canada, nous estimons à 80 000 le nombre d'espèces sur notre territoire. Presque 600 espèces sont énumérées dans l'une des diverses catégories prévues dans la Loi sur les espèces en péril. Ce chiffre est inférieur à celui des espèces visées par la loi proprement dite.

Votre dernière question portait sur ce qui a été réalisé au cours des 10 dernières années. Lorsque nous parlons du cycle de la Loi sur les espèces en péril, nous mettons vraiment l'accent sur ce qui se passe en amont. Le cycle sert à évaluer le statut des espèces, les énumérer et ensuite proposer et mettre en œuvre des stratégies permettant leur rétablissement.

Nous avons énuméré la plupart des espèces qui ont été évaluées par le comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Nous sommes presque à jour. Nous avons également pu nous rattraper dans les dossiers des projets de rétablissement des espèces. Nous avons plus ou moins terminé notre travail, mais il nous reste quelques mesures supplémentaires.

**La sénatrice Galvez :** Pouvez-vous nous parler d'une espèce comme l'ours polaire? Que s'est-il passé?

**M. McLean :** Nous terminerons au cours du prochain exercice le plan de gestion de l'ours polaire, tel qu'exigé en vertu de la Loi sur les espèces en péril. De façon plus générale, ce

Speak more generally; there are many species not listed under the Species at Risk Act — it would be a mistake, if you will, to conclude there aren't actions for the conservation of species. There are many other laws in the country that provide for the protection and conservation of species. I wouldn't want to mislead the committee to be concerned that if a species isn't listed under SARA it's not protected. In fact, there are other laws that protect.

On the polar bear, the other activity is very active management of the harvest to make sure the polar bear populations are healthy and that harvest is sustainable.

**Senator Galvez:** CHARS is incredible. I like what you are saying about using it to its full capacity. I want to have an idea of what is its full capacity. How many staff, and what type of professions and professionals are going to be employed?

Right now its equipment is not being operated. When equipment is going to be operated and your online things, you're going to need massive energy. I want to know your plan for energy efficiency, fitting the building with which type of energy and if it's sustainable.

About your analytical lab, you said you wanted to welcome researchers. Researchers need more than the teaching lab. What is your analytical capacity?

**Mr. Scott:** Thank you, senator. At present, we have approximately 25 staff in Cambridge Bay in a full range of capacities, from our chief scientist to the scientific team, as well as the knowledge management and engagement teams. Some corporate service folks are helping us out as well.

The projected total number of staff for the organization is currently 58, and at this point we are on any given day somewhere between 45 and 50 staff. Approximately half our staff is in Cambridge Bay. The remainder are here in the Ottawa office. We projected most of our growth will be in Cambridge Bay, and at the end of our full staffing, we anticipate having approximately 40 people in Cambridge Bay and as few as 20 here in our liaison office taking care of things such as appearing at committees and so on.

The total capacity of the main research building is probably around 100 people. We will bridge from the 40 we anticipate will be our staff up to 100 through visiting folks, whether it's a graduate student spending the winter or a professor on sabbatical or staff from other federal departments. We are a Government of Canada agency. There are many federal departments and

n'est pas parce qu'une espèce n'est pas énumérée, car il y a bien des espèces qui ne figurent pas dans les listes de la Loi sur les espèces en péril, qu'on peut en conclure qu'il n'y a pas de mesure pour la conservation de cette espèce. Notre pays compte de nombreuses autres lois qui visent la protection et la conservation des espèces. Je ne voudrais pas induire le comité en erreur en laissant entendre qu'il faudrait s'inquiéter si une espèce n'est pas énumérée dans la Loi sur les espèces en péril, ce qui voudrait dire qu'elle n'est pas protégée. En fait, d'autres lois protègent ces espèces.

En ce qui concerne l'ours polaire, nous effectuons une gestion très serrée de la récolte afin de nous assurer que les populations d'ours polaires sont en santé et que cette récolte est durable.

**La sénatrice Galvez :** La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique est incroyable. Vous avez raison de dire qu'il faut l'exploiter à sa pleine capacité. J'aimerais en savoir plus sur cette pleine capacité. Combien d'employés et quel type de métiers et de professions y aura-t-il?

À l'heure actuelle, vous n'utilisez pas l'équipement, mais lorsque vous serez en mesure de le faire et vous serez branché sur Internet, vous aurez besoin d'une grande quantité d'énergie. J'aimerais savoir ce que vous avez en tête pour ce qui est de l'efficacité énergétique, l'alimentation en énergie et le respect de l'environnement?

Vous avez indiqué que vous souhaitez accueillir des chercheurs dans votre laboratoire d'analyse. Or, les chercheurs ont besoin de plus qu'un laboratoire d'enseignement. Quelle sera votre capacité d'analyse?

**M. Scott :** Merci, madame la sénatrice. En ce moment, nous avons environ 25 employés à Cambridge Bay qui exercent toutes sortes de fonctions, allant de notre scientifique principal et ses collaborateurs jusqu'aux équipes de gestion des connaissances et de mobilisation. Nous bénéficions également de l'appui de certains employés des services ministériels.

Pour l'instant, nous projetons d'avoir un effectif total de 58 employés, et en ce moment nous comptons de 45 à 50 employés, selon le jour. Environ la moitié de ces gens travaillent à Cambridge Bay. Les autres sont ici dans notre bureau à Ottawa. Nous pensons que la majorité de notre recrutement se fera pour le site de Cambridge Bay et qu'à la fin de ces efforts, nous aurons quelque 40 personnes à Cambridge Bay et aussi peu que 20 employés ici dans notre bureau de liaison qui s'occuperont des comparutions devant les comités, et ainsi de suite.

La capacité totale du bâtiment de recherche principal est d'environ 100 personnes. Au-delà de ces 40 employés prévus, nous accueillerons des visiteurs, qu'il s'agisse d'étudiants de deuxième et de troisième cycle qui viendront passer l'hiver, de professeurs en congé sabbatique ou de fonctionnaires d'autres ministères fédéraux, pour en arriver à 100. Nous sommes un

agencies that have operations in the North. We've started discussions with a couple of major players, Fisheries and Oceans Canada and Environment and Climate Change Canada, to find ways that we can support their work because we have a Government of Canada infrastructure in the North. We are very much looking forward to assisting other federal departments and agencies, visiting scientists from the academic community, the Canadian community, or the international community, depending on their specialties and how those specialties contribute to our research agenda, which is, of course, driven by creating benefits for Northerners first and all Canadians.

In terms of energy sustainability, the campus has been designed to what's called "LEED gold standards" — not platinum. My understanding from what I've learned from our minister's department was that it would be exponentially more expensive to achieve platinum standards given the logistics involved in the location where we're building, where everything would have to come in three annual sea-lift voyages and you went for the subsequent 12 months with what you brought in on that shipment. It was particularly complex.

Passive solar gain was a big part of it. We have solar panels on the south-facing wall that are part of an experiment to see how much solar energy is available is at 69 degrees North, given the sun is below the horizon for three months or so. In those twilight months in spring and fall, there is still a significant amount of energy to be gained from photovoltaic panels, which function particularly well when it's cold. We have cold in Cambridge Bay in the winter.

The rest of the energy comes from a more conventional source, which is diesel fuel imported annually. The equipment that burns that fuel to create heat is state-of-the-art high efficiency. However, we are very interested in moving towards renewable or alternative sources of energy. There's ample wind in the Cambridge Bay region, and again there is some solar energy.

As part of our research program, we are looking into wind density in Cambridge Bay and other parts of the North to determine the cost-benefit for some alternative technologies, such as wind, if they can be adapted to the colder climate.

For now, our sustainability is based on imported diesel, which we are, of course, looking to reduce, and our research program reflects that interest in finding sustainable, renewable or alternative ways of creating energy in the North.

**The Chair:** I take it no one is concerned about the provision in the budget implementation act because there have been no questions about that.

organisme du gouvernement du Canada. Il y a bien des ministères et des organismes fédéraux qui sont présents dans le Nord. Nous avons entamé des discussions avec certains grands acteurs, notamment Pêches et Océans Canada et Environnement et Changement climatique Canada, afin de trouver des façons dont nous pouvons appuyer leur travail, compte tenu de l'infrastructure fédérale dans le Nord. Nous nous félicitons d'aider d'autres ministères et organismes fédéraux et d'accueillir des scientifiques universitaires et des organismes canadiens et étrangers, selon leur spécialisation et la façon dont leur spécialisation contribuera à notre programme de recherche lequel est, bien sûr, axé sur les avantages pour les habitants du Nord d'abord, ainsi que tous les Canadiens.

Au chapitre de la durabilité énergétique, le campus a été conçu conformément à la « certification LEED or », et non platine. D'après ce qu'on m'a dit au ministère, il en coûterait beaucoup plus cher d'obtenir la certification platine vu la logistique associée à l'emplacement de notre campus, c'est-à-dire qu'il faudrait faire venir tout l'équipement lors des trois voyages par bateau annuels, après quoi il faudrait faire avec ce qui aurait été expédié pendant les 12 prochains mois. Notre situation est particulièrement complexe.

L'apport en énergie solaire passive a joué un grand rôle. Nous avons installé des panneaux solaires sur le mur sud dans le cadre d'une expérience afin de déterminer combien d'énergie peut être captée à 69 degrés de latitude nord, vu que le soleil se cache pendant trois mois environ. Pendant les mois crépusculaires du printemps et de l'automne, on peut néanmoins capter une quantité considérable d'énergie grâce aux panneaux photovoltaïques qui fonctionnent particulièrement bien lorsqu'il fait froid. Le froid est roi à Cambridge Bay en hiver.

Le reste de notre énergie nous provient d'une source plus conventionnelle, à savoir le diesel, qui est importé annuellement. L'équipement qui sert à transformer ce carburant en chaleur est d'une grande efficacité. Toutefois, nous cherchons vivement à utiliser des sources d'énergie renouvelable ou de substitution. Le vent souffle fort dans la région de Cambridge Bay et, je le répète, l'énergie solaire peut être exploitée dans une certaine mesure.

Dans le cadre de notre programme de recherche, nous examinons la densité des vents à Cambridge Bay et dans d'autres régions du Nord afin de calculer le rapport avantages-coût de certaines technologies, telles que l'énergie éolienne, à condition que l'on puisse les adapter à un climat plus froid.

Pour l'instant, notre durabilité repose sur le diesel importé, ce que nous cherchons bien sûr à réduire, et notre programme de recherche vise notamment à trouver d'autres façons durables ou renouvelables de créer de l'énergie dans le Nord.

**Le président :** J'en conclus que personne ne s'intéresse à la disposition du projet de loi portant exécution de certaines dispositions du budget, puisqu'aucune question n'a été posée à ce sujet.



**Senator Coyle:** There was the question about the Crown corporations.

**The Chair:** Yes, sorry, Senator Neufeld asked the first question. I think we're all satisfied with that provision.

**Senator Pate:** I'm interested in the fact you've had to introduce a retroactive provision because of the expiration of the 1960 order. I'm interested in a couple of things in terms of what the consequences will be legally, particularly for those people who may have been doing things that will then be considered to be restricted. Will there be charges against them? Is there some policy to ensure that doesn't happen? How do you see the regulatory process being implemented in a way that isn't discriminatory for whom there was no regulation since 2014?

**Mr. Walsh:** What's being proposed is a deeming clause. Simply stated, it's deemed the Government of Nunavut had the authority to make and pass regulations in this area since that time. We're essentially closing a legislative or legal gap, I guess.

We're not aware of a lot of activity that's taken place in this area since April 1, 2014. It's more of a technical amendment at this point. It's one that the Government of Nunavut is quite interested in closing to avoid further legal uncertainty.

In terms of the specifics you questioned, we are not aware of any regulations or prohibitions that have been passed that would put people in conflict.

**The Chair:** If I may, Mr. Walsh, on page 2 of your presentation, bottom paragraph, you said that this retroactive provision would ensure the validity of legislative actions taken by the Government of Nunavut under the Nunavut Act.

Were legislative actions taken?

**Mr. Walsh:** I'm not aware of any that have been taken since 2014. There may have been legislative action taken prior to 2014. Any legislative act that the Government of Nunavut has passed since its inception in 1999 would be affected by the repeal of the 1960 order.

**The Chair:** If I may follow Senator Pate, without taking over here, the thing I don't understand is this deeming justifies an order published in 2006 as having been in effect since that time. Nunavut was created in 1999. There's still a gap where there was no order in effect.

**La sénatrice Coyle :** Quelqu'un a posé une question sur les sociétés d'État.

**Le président :** Oui, effectivement, le sénateur Neufeld a posé la première question. Je crois que nous n'avons plus d'interrogations au sujet de cette disposition.

**La sénatrice Pate :** C'est intéressant que vous ayez dû adopter une disposition rétroactive en raison de la caducité du décret de 1960. Je m'intéresse aux conséquences juridiques, notamment pour les gens dont les activités seront frappées de restrictions. Des chefs d'accusation seront-ils portés contre ces gens-là? Avez-vous prévu une politique afin de s'assurer que ce cas de figure ne se présente pas? Comment pensez-vous mettre en œuvre le processus réglementaire de façon à ce qu'il n'y ait aucune discrimination à l'égard des personnes, vu l'absence de réglementation depuis 2014?

**M. Walsh :** Nous proposons une disposition déterminative. En termes simples, on détermine que le gouvernement du Nunavut disposait de l'autorité nécessaire afin de prendre et d'adopter des règlements dans ce domaine depuis la date visée. Il s'agit de combler une lacune législative, si je peux m'exprimer ainsi.

Nous n'avons pas connaissance d'un grand volume d'activités qui se seraient produites depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014. Il s'agit plutôt d'un amendement technique. Le gouvernement du Nunavut souhaite vivement combler la lacune afin d'éviter toute incertitude sur le plan juridique à l'avenir.

En ce qui concerne les informations particulières que vous avez demandées, nous ne sommes pas au courant de règlements ou d'interdictions qui auraient pu être adoptés et qui pourraient gêner certaines personnes.

**Le président :** Monsieur Walsh, si vous me le permettez, à la page 3 de votre mémoire, au premier paragraphe, vous indiquez que cette disposition rétroactive garantirait la validité des mesures législatives prises par le gouvernement du Nunavut aux termes de la Loi sur le Nunavut.

Des mesures législatives ont-elles été prises?

**M. Walsh :** J'ignore s'il y en a eu depuis 2014. Il se peut que des mesures législatives aient été prises avant 2014. Tout texte législatif adopté par le gouvernement du Nunavut depuis la création de celui-ci en 1999 serait concerné par l'abrogation du décret de 1960.

**Le président :** Si je peux me permettre de suivre la logique de la sénatrice Pate, sans pour autant lui prendre son temps de parole, ce que je ne comprends pas, c'est que cette disposition déterminative valide un décret publié en 2006 comme s'il avait été en vigueur depuis ce temps-là. Or, le Nunavut a été créé en 1999. Il existe toujours une période de temps pendant laquelle il n'y avait aucun décret en vigueur.

**Mr. Walsh:** The original order was passed in 1960. You're well aware of this, senator, when Nunavut was created, they essentially mirrored the N.W.T. Act, which is why you're finding things in the Nunavut Act like jurisdiction over timber that you wouldn't normally find in a jurisdiction like Nunavut.

The 2006 act was an amendment to the 1960 act, which I understand added wood buffalo to the order. Prior to 2003, the order consisted of those three species, which were muskox, polar bear and barren-ground caribou, and was amended in 2006 to include wood buffalo. The deeming provision brings it all back.

To make a long story short, what was in effect between 1999 and 2006 was that original 1960 act. The order in 2006 was amended to include wood buffalo.

**The Chair:** Thank you.

Please continue, Senator Pate.

**Senator Pate:** That was good to know. That is fine.

**The Chair:** I have some questions. Maybe I can just begin by saying that I've reviewed the Nunavut Land Claims Agreement. Article 5 is about wildlife, and I'll quote subsection 5.1.2(h):

(h) there is . . . an effective role for Inuit in all aspects of wildlife management, including research;

Paragraph 5.1.3(b)(ii) fully acknowledges and reflects the primary role of Inuit in wildlife harvesting. Section 5.1.6 states that:

The Government of Canada and Inuit recognize that there is a need for an effective role for Inuit in all aspects of wildlife management.

We know because of its constitutional protection under section 35 of the Constitution, the Nunavut Land Claims Agreement prevails over any other legislation where there is any inconsistency or conflict.

Having said that, Mr. Walsh, you mentioned Inuit once in your presentation, but I haven't heard anything about the Inuit in these presentations. I want to know if Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs consulted with the Nunavut Wildlife Management Board, created under the land claims agreement. I thought they managed polar bears, not the Canadian Wildlife Service. If not, why not? Also, did Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs has consulted with Nunavut Tunngavik on this proposed change? If not, why not?

**M. Walsh :** Le décret original a été pris en 1960. Vous savez bien, monsieur, que lorsque le Nunavut a vu le jour, on a essentiellement repris la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, et c'est la raison pour laquelle on retrouve dans la Loi sur le Nunavut des dispositions portant sur les compétences en matière de bois d'œuvre, matière qu'on ne retrouverait pas normalement dans un territoire comme celui du Nunavut.

La loi de 2006 constituait en fait un amendement de la loi de 1960, en ajoutant notamment le bison des bois au décret. Avant 2003, le décret portait sur trois espèces, à savoir le bœuf musqué, l'ours polaire et le caribou des toundras, et il a été modifié en 2006 pour y ajouter le bison des bois. Cette disposition déterminative vient boucler la boucle.

Pour résumer, les dispositions en vigueur entre 1999 et 2006 étaient celles de la loi originale de 1960. Le décret pris en 2006 a été modifié pour y ajouter le bison des bois.

**Le président :** Merci.

Je vous prie de continuer, madame la sénatrice Pate.

**La sénatrice Pate :** C'est très bon à savoir. Je vous en prie.

**Le président :** J'ai quelques questions. Je vais commencer en disant que j'ai lu l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. L'article 5 porte sur la faune, et je vais citer l'alinéa 5.1.2h) :

h) [...] que les Inuit participent concrètement à tous les aspects de la gestion des ressources fauniques, y compris aux activités de recherche à cet égard;

Le sous-alinéa 5.1.3b)(ii) reconnaît, sans réserve, le rôle primordial des Inuit en matière de récolte des ressources fauniques, et le paragraphe 5.1.6 précise que :

Le gouvernement du Canada et les Inuit reconnaissent qu'il est nécessaire que les Inuit participent concrètement à tous les aspects de la gestion des ressources fauniques.

En raison des garanties constitutionnelles conférées par l'article 35 de la Constitution, nous savons que l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut prime sur tout autre texte de loi lorsqu'il y a incohérence ou conflit.

Cela dit, monsieur Walsh, vous avez parlé des Inuits une seule fois dans votre exposé, et les autres exposés n'en ont fait aucune mention. J'aimerais savoir si Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord a consulté le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, qui a été créé en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Je croyais que c'était le conseil qui avait la charge de gérer les ours polaires, et non le Service canadien de la faune. Si tel n'est pas le cas, pourquoi? Par ailleurs, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord a-t-il consulté la société Nunavut Tunngavik sur l'amendement proposé? Si la réponse est non, pourquoi?

**Mr. Walsh:** The short answer is “yes” to both of those questions. I will hand it over to Mr. Barthold, who can provide a more detailed background as to the consultation record on this provision.

**Patrick Barthold, Director, Northern Affairs, Northern Governance Branch, Northern Governance and Partnerships Directorate, Indigenous and Northern Affairs Canada:** Good evening, senator. Yes, we did consult with the designated Inuit organization as per the land claims agreement. We spoke several times over the phone, as well as in person and through letters to Nunavut Tunngavik Incorporated, NTI, and communicated with the Nunavut Wildlife Management Board as well. Several consultation meetings or letters were engaged from the department to the Inuit groups. Does that answer your question?

**The Chair:** Yes. That’s not the information I have, but I’m glad to hear that. Thank you.

**Mr. Walsh:** The Government of Nunavut was also consulted in these provisions.

**The Chair:** Yes. I didn’t ask about the Government of Nunavut.

Mr. McLean, I was referring to your statements: “We have an obligation to develop a management plan under the Species at Risk Act.” You also talked to me about very active management of the harvest. I thought that was done by the Nunavut Wildlife Management Board under the Nunavut Land Claims Agreement. You are telling me that the Canadian Wildlife Service has a very active management of the polar bear harvest?

**Mr. McLean:** We collaborate through the Nunavut Wildlife Management Board. With respect to jurisdiction, the Government of Nunavut has authority for polar bears within its territory. The Province of Quebec, for example, would have responsibility for polar bear when they’re in that province, and for offshore, our minister also has responsibilities.

Consistent with the Nunavut Land Claims Agreement, those responsibilities are implemented through the full participation of the Nunavut Wildlife Management Board, for example, in making decisions. A decision on total allowable take would involve the Nunavut Wildlife Management Board providing advice to ministers. The Nunavut Wildlife Management Board would have community consultations on total allowable take, as well as ministers accepting the decisions, if I can put it that way, of the various wildlife management boards with respect to polar bear.

**M. Walsh :** Je peux vous répondre succinctement par un « oui » à ces deux questions. Je m’en remets maintenant à M. Barthold, qui pourra vous fournir un contexte plus détaillé sur les consultations qui ont eu lieu relativement à cette disposition.

**Patrick Barthold, directeur, Affaires du Nord, Direction générale de la gouvernance du Nord, Direction de la gouvernance du Nord et partenariats, Affaires autochtones et du Nord Canada :** Bonsoir, monsieur le sénateur. Nous avons effectivement consulté l’organisme inuit désigné, conformément à l’Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Nous nous sommes entretenus à plusieurs reprises au téléphone, ainsi qu’en personne et par l’entremise de lettres échangées avec la société Nunavut Tunngavik Incorporated, la NTI, et nous avons communiqué avec le Comité de gestion des ressources fauniques du Nunavut également. Notre ministère a tenu des réunions de consultation avec des groupes inuits ou a entretenu une correspondance avec eux. Ai-je répondu à votre question?

**Le président :** Oui. Ce n’est pas l’information dont je dispose, mais je suis bien heureux de l’entendre. Merci.

**M. Walsh :** Le gouvernement du Nunavut a également été consulté en ce qui a trait à ces dispositions.

**Le président :** Oui. Je n’avais pas posé de question sur le gouvernement du Nunavut.

Monsieur McLean, vous avez parlé de votre obligation d’élaborer un plan de gestion aux termes de la Loi sur les espèces en péril. Vous m’avez également parlé de la gestion très serrée de la récolte. Je croyais que cela se faisait par le Comité de gestion des ressources fauniques du Nunavut au terme de l’Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Or, vous me dites que le Service canadien de la faune joue un rôle très actif dans la gestion de la récolte de l’ours polaire?

**M. McLean :** Nous collaborons par l’entremise du Comité de gestion des ressources fauniques du Nunavut. En ce qui concerne les compétences, le gouvernement du Nunavut a la responsabilité des ours polaires se trouvant sur son territoire. Le Québec, par exemple, aurait la responsabilité des ours polaires de cette province, et en ce qui concerne les régions extracôtières, c’est notre ministre qui en assume les responsabilités.

Conformément à l’Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, ces responsabilités sont exécutées grâce à une participation en bonne et due forme aux activités du Comité de gestion des ressources fauniques du Nunavut visant, par exemple, la prise de décisions. Une décision sur le total des prises admissibles exigerait que le Comité de gestion des ressources fauniques du Nunavut transmette ses recommandations aux ministres. Le conseil tiendrait des consultations communautaires sur le total des prises admissibles, et il faudrait que les ministres acceptent les décisions, si je peux m’exprimer ainsi, des divers comités de gestion des ressources fauniques en ce qui concerne l’ours polaire.

There are other wildlife management boards with a role in managing polar bears. The primary vehicle, though, is the various wildlife management boards.

I want to make an additional comment about how Inuit are engaged in wildlife management decisions. An example came to mind when you made that comment a few moments ago, Mr. Chair: I was thinking of the work we've done over the last three or four years with respect to a different caribou, Peary caribou. Mind you, it's in the Western Arctic. We had started with community-based consultations. These were people working for the Government of Nunavut and those working with our department, having day-long workshops, if you will, with people in all the communities that rely upon Peary caribou.

What we were getting and what we are aiming to get in the context of this species is the best community knowledge and traditional knowledge, and bring that together with science.

We're getting all of those knowledge bases coming together to come up with the best recovery strategy for Peary Caribou, in that example. It's the same with respect to polar bear. We take the management plans developed by the individual jurisdictions — and this will include Nunavut — and that will be appended to our federal management plan. The Government of Nunavut is currently engaging the Nunavut Wildlife Management Board. I understand it will have public hearings this fall to conclude the Government of Nunavut management plan. We would then adopt that management plan in our own management plan.

I just wanted to share a couple of examples of how communities are actually engaged in wildlife management.

**The Chair:** When a harvest level is set for a population of polar bear, for example, who has the final say, the Canadian Wildlife Service or the Nunavut Wildlife Management Board? I know both make recommendations to a responsible minister. Who has the ultimate authority?

**Mr. McLean:** It is the responsible minister in the Government of Nunavut. Our minister in the case of polar bear found in offshore areas. The Province of Quebec, for example, for polar bear found in that province.

**The Chair:** Mr. McLean, speaking of traditional knowledge, I wonder if you would agree there is a lot of controversy in Nunavut about whether polar bears are endangered or, as you put it in your remarks, of "special concern?"

Il existe d'autres conseils de gestion des ressources fauniques qui jouent un rôle dans la gestion des ours polaires, mais les acteurs principaux sont ceux dont je viens de parler.

J'aimerais fournir un complément d'information sur la façon dont les Inuits participent aux décisions concernant la gestion de la faune. Un exemple m'est venu à l'esprit lorsque vous avez fait votre commentaire il y a quelques instants, monsieur le président : j'ai pensé au travail que nous avons effectué au cours des trois dernières années sur une autre espèce de caribou, le caribou de Peary. C'était dans la région de l'Arctique de l'Ouest. Nous avons commencé par des consultations communautaires. Des représentants du gouvernement du Nunavut ainsi que de notre ministère ont organisé des ateliers d'une durée d'une journée avec les gens de toutes les collectivités qui dépendent du caribou de Peary.

Ce que nous avons obtenu, et c'était ce que nous recherchions par rapport à cette espèce, c'était les meilleures connaissances communautaires et traditionnelles, auxquelles nous avons accouplé la science.

Nous réunissons toutes ces sources de connaissances afin de proposer la meilleure stratégie de rétablissement du caribou de Peary, dans cet exemple précis. Il en va de même pour l'ours polaire. Nous prenons les plans de gestion élaborés par les diverses compétences, dont le Nunavut notamment, et nous les ajoutons à notre plan de gestion fédéral. Le gouvernement du Nunavut communique actuellement avec le Comité de gestion des ressources fauniques du Nunavut. Il y aura des audiences publiques cet automne afin de finir le plan de gestion du gouvernement du Nunavut. Nous incorporerons par la suite ce plan de gestion au nôtre.

Je voulais simplement vous donner quelques exemples des façons dont les collectivités participent à la gestion de la faune.

**Le président :** Lorsqu'on établit un taux de chasse pour une population d'ours polaire, par exemple, qui a le dernier mot? Le Service canadien de la faune ou le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut? Je sais qu'ils présentent tous deux des recommandations à un ministre responsable. Qui a le pouvoir ultime?

**M. McLean :** C'est le ministre responsable au gouvernement du Nunavut. Notre ministre dans le cas des ours polaires qui se trouvent dans les régions extracôtières. Pour un ours polaire qui se trouverait au Québec, ce serait le ministre de la province.

**Le président :** Monsieur McLean, puisque nous parlons des connaissances traditionnelles, croyez-vous qu'il y ait une controverse au sujet du statut d'animal en voie d'extinction, ou « d'espèce préoccupante », comme vous l'avez dit dans votre discours préliminaire, attribué à l'ours polaire?

I hear Inuit saying the polar bear population is healthier than ever before, and they're more abundant than ever before, generally. I know there are certain populations that vary. Would you agree there are some differences between traditional knowledge and the opinions of scientists or the Canadian Wildlife Service on this issue?

**Mr. McLean:** The scientists involved are not only those who work for the Canadian Wildlife Service. There are differences with respect to how that knowledge is acquired. Both bodies of knowledge are very important. What we are putting a lot of time into is working toward bringing those two bodies of equally important knowledge together to make the best possible decisions for Boreal Caribou. I'm inclined to not characterize it as in conflict. I do absolutely understand and recognize that people suggest there are those differences. We think the more important effort needs to go into understanding science and traditional knowledge and how those come together.

Each body of knowledge is looking at polar bear in a slightly different way. That can lead to people concluding that perhaps they are in conflict. It's not. We need to go through a process where we are bringing those two bodies of knowledge together to make the best possible decisions.

**The Chair:** If I may, chair's prerogative, when the devolution occurred in the Northwest Territories — I believe it was April 1, 2014 — the order that applied to the Northwest Territories we are talking about today was repealed. Nunavut was overlooked, I believe is what happened. The order repealing that order should have excluded Nunavut.

We have gotten along since 2014 without this order applying to Nunavut. What's the problem with continuing with the status quo right now? Why do we need this provision in place? Things have gone on okay for the last four years, I believe. Why do we need this now?

**Mr. Walsh:** I will take a step back. As you recall senator, when we brought forward the Northwest Territories Devolution Act, there were a couple of components to that act. One included the implementation measures of the devolution agreement. As we did in the Yukon exercise, we also used the opportunity to modernize the Northwest Territories Act. We changed some of the legislative constructs of the Northwest Territories Act. As a result of some of those modernization exercises, the order became redundant, which is why it was repealed. You are absolutely right, senator, the effect on the Nunavut Act was overlooked.

While the new legislative construct allowed continuing authority for the Government of the Northwest Territories to provide laws and actions and regulations in this area, the way the Nunavut Act is constructed, it can be read that the Government

Les Inuits disent que la population d'ours polaires est plus en santé et plus nombreuse que jamais, de façon générale. Je sais que certaines populations varient. Croyez-vous qu'il y ait des différences entre les connaissances traditionnelles et les opinions des scientifiques du Service canadien de la faune à ce sujet?

**M. McLean :** Les scientifiques en question ne font pas tous partie du Service canadien de la faune. Les connaissances sont acquises de diverses façons. Les deux ensembles de connaissances sont très importants. Nous consacrons beaucoup de temps à réunir ces deux ensembles d'importance égale afin de prendre les meilleures décisions possible au sujet du caribou boréal. Je ne dirais pas qu'il s'agit d'un conflit. Je comprends et je reconnais qu'on suggère ces différences. Nous croyons que le plus important, c'est de comprendre la science et les connaissances traditionnelles et la façon dont elles interagissent.

Chaque ensemble de connaissances perçoit l'ours polaire d'une façon quelque peu différente, ce qui peut donner à penser à un conflit. Ce n'est pas le cas. Il faut créer un processus pour les réunir en vue de prendre les meilleures décisions possible.

**Le président :** Si vous me le permettez, j'aimerais me prévaloir de la prérogative de la présidence. Lorsqu'il y a eu transfert des responsabilités dans les Territoires du Nord-Ouest — je crois que c'était le 1<sup>er</sup> avril 2014 —, le décret qui s'appliquait aux Territoires du Nord-Ouest et dont nous parlons aujourd'hui a été abrogé. On a fait fi du Nunavut, je crois. L'abrogation aurait dû exclure le Nunavut.

Nous nous sommes bien entendus depuis 2014, sans que le décret s'applique au Nunavut. Pourquoi ne pourrions-nous pas maintenir le statu quo? Pourquoi avons-nous besoin de cette disposition? Les choses se sont bien passées au cours des quatre dernières années, je crois. Pourquoi avons-nous besoin de cela maintenant?

**M. Walsh :** J'aimerais prendre un peu de recul. Comme vous le savez, monsieur le sénateur, la Loi sur le transfert des responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest comportait quelques volets, notamment la mise en œuvre des mesures de l'entente sur le transfert des responsabilités. Comme nous l'avons fait pour le Yukon, nous avons aussi profité de l'occasion pour moderniser la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest. Nous avons modifié quelques éléments de la structure législative de la loi. À la suite de ces exercices de modernisation, le décret est devenu superflu; c'est pourquoi on l'a remplacé. Vous avez tout à fait raison, monsieur le sénateur : la Loi sur le Nunavut a été oubliée.

Bien que la nouvelle structure législative autorisait le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à promulguer des lois, des mesures et des règlements dans ce domaine, la structure de la Loi sur le Nunavut donne à penser que le gouvernement du

of Nunavut no longer has that authority to pass regulation laws in those areas, particularly with those four species.

Again, we're looking at, in the short term — And I mean "short term" in the sense of notwithstanding a modernization exercise that could be undertaken with the Nunavut Act. It would ensure that the Government of Nunavut has those authorities.

What would the impacts be going further? The first is that, even under section 5, where the Nunavut Wildlife Management Board will make a recommendation to a responsible minister on a total allowable harvest or a total allowable catch without this provision being enacted and without the Government of Nunavut having authority, the responsible minister, in this case, would not be able to enforce the recommendation. They just wouldn't have the authority to do so. I think that would be the biggest challenge moving forward, if I am correct, along with others.

**Mr. Pagowski:** And if there are any further legislative steps the Government of Nunavut wanted to take with respect to protecting those listed species.

**The Chair:** One of them isn't even in Nunavut, wood buffalo. Was it Mr. McLean who acknowledged that there are no wood buffalo that we know of in Nunavut?

I have a little broader question. You are asking us to basically reinstate a 1960 order. Why not establish Nunavut-specific regulations or a regime instead of reinstating an order that, at least for one species, doesn't even apply?

**Mr. Walsh:** My understanding — and I will, again, turn to my colleague here, Mr. Barthold, who has participated in the consultation on this — is one of the things looked at was further amendments to the Nunavut Act that would be more in line with the modernization exercise in Yukon and the Northwest Territories.

I think there was a general consensus that further consultations would probably be required. In the meantime, the Government of Nunavut is pressing in the short term to have this legislative gap addressed. We would consider this a stopgap measure. The plan is to continue those consultations with affected parties, with the NTIs, the Inuit representative organization, along with the Nunavut wildlife board and others, as to finding long-term solutions.

I think, Senator Patterson, you are absolutely right that there are no wood buffalo in Nunavut. There also isn't a forestry industry in Nunavut either. Yet, the Government of Nunavut has lawmaking authority, through the Nunavut Act, because the Nunavut Act, frankly, was mirrored from the old N.W.T. Act. We have celebrated thirty years, almost, of Nunavut being created. Perhaps the time has come for a further look at

Nunavut n'a plus le pouvoir d'adopter des lois dans ce domaine, surtout en ce qui a trait à ces quatre espèces.

Encore une fois, ce qu'on veut à court terme... Et ce que je veux dire par « à court terme », c'est sans égard à l'exercice de modernisation qui pourrait être fait avec la Loi sur le Nunavut. Cela permettrait de veiller à ce que le gouvernement du Nunavut ait ces pouvoirs.

Quelles seraient les conséquences pour l'avenir? Premièrement, même en vertu de l'article 5, si le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut recommandait à un ministre responsable un taux de chasse ou une prise totale autorisée, sans l'adoption de cette disposition et sans la compétence du gouvernement du Nunavut à cet égard, le ministre responsable, dans ce cas-ci, ne pourrait pas mettre en œuvre la recommandation. Il n'aurait tout simplement pas le pouvoir de le faire. Je crois que ce serait le plus grand défi, parmi d'autres.

**M. Pagowski :** Et s'il y a d'autres mesures législatives que le gouvernement du Nunavut voudrait prendre en vue de protéger les espèces qui figurent sur la liste.

**Le président :** L'une de ces espèces ne se trouve même pas au Nunavut : le bison des bois. N'est-ce pas M. McLean qui a reconnu qu'il n'y avait pas de cette espèce au Nunavut?

Ma question est un peu plus large. Vous nous demandez en gros de rétablir un décret de 1960. Pourquoi ne pas établir une réglementation ou un régime propre au Nunavut plutôt que de rétablir un décret qui ne s'applique même pas, du moins pour une espèce?

**M. Walsh :** Selon ce que je comprends — et je vais une fois de plus me tourner vers mon collègue, M. Barthold, qui a participé à la consultation sur ce sujet —, on songe à apporter d'autres modifications à la Loi sur le Nunavut afin qu'elle s'harmonise mieux à l'exercice de modernisation du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Je crois qu'on s'entend tous sur la nécessité de tenir d'autres consultations. Dans l'intervalle, le gouvernement du Nunavut demande à ce qu'on corrige cette lacune législative à court terme. Il s'agirait d'une mesure provisoire. Le plan consiste à poursuivre les consultations avec les parties touchées, avec NTI, l'organisme qui représente les Inuits, de même qu'avec le conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut et d'autres, pour trouver des solutions à long terme.

Je crois que vous avez tout à fait raison, sénateur Patterson : il n'y a pas de bison des bois au Nunavut. Il n'y a pas non plus d'industrie forestière. Or, le gouvernement du Nunavut a le pouvoir de légiférer en vertu de la Loi sur le Nunavut, qui est une copie de l'ancienne Loi sur les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut aura bientôt 30 ans. Il est peut-être temps de moderniser la loi. En règle générale, c'est ce qui se passe après la signature

modernizing that act. Normally, it's done after devolution agreements, but I think that part of the discussion, moving forward, is other aspects of it.

I would also add that the Nunavut 5.1.2(i) also makes it clear that the government remains the ultimate responsibility for wildlife management. The 1999 act, the N.W.T. Act, which was mirrored into the Nunavut Act, in a lot of cases probably does not reflect the post-land claim environment in terms of how management and cooperative management boards and cooperative regimes work. I think there is an appetite in phase two for more detailed amendments to the act moving forward following comprehensive consultations.

**The Chair:** I asked about consultation with the Nunavut Wildlife Management Board and Nunavut Tunngavik, and you said both of them were consulted. What did they think of this proposed amendment to the BIA? What was the result of those consultations? You have got their endorsement for doing this?

**Mr. Barthold:** For the moment, they felt comfortable with the proposed language. They were also expecting further consultation. We will go back and engage with the Inuit groups who are impacted.

**The Chair:** Thank you for that. Did you mean further consultation on this provision?

**Mr. Barthold:** No. It is in regard to a second step that we will conduct with Indigenous groups, with GN. We cannot amend the Nunavut Act without proper consultation. That is why we are not doing it. We intend to go back, as a second step, and discuss with the designated Inuit organizations and other groups which may have interests.

**The Chair:** That is with regard to modernizing the Nunavut Act, as Mr. Walsh was describing?

**Mr. Barthold:** Correct.

**The Chair:** Thank you, colleagues, for allowing me to ask these questions. I think we have concluded the opening statements and responses. I would like to ask committee members if they would remain briefly for an in camera session where we will discuss our report.

We will excuse and thank the witnesses. Thank you all very much.

Mr. Scott, we are all excited about CHARS. We couldn't wait to ask questions that weren't quite on the topic of tonight's meeting, but it's good to see you again.

des accords de transfert des responsabilités, mais je crois qu'il faudra aborder d'autres questions dans le cadre de cette discussion.

J'ajouterais que le principe 5.1.2i) de l'accord du Nunavut établit clairement que le gouvernement demeure responsable de la gestion des ressources fauniques. Dans nombre des cas, la loi de 1999, la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, qui est reproduite dans la Loi sur le Nunavut, ne reflète probablement pas la situation postérieure aux revendications territoriales en ce qui a trait au fonctionnement des conseils de gestion et des régimes de cogestion. Je crois qu'on souhaite apporter des modifications détaillées à la loi dans le cadre de la deuxième phase, à la suite de consultations exhaustives.

**Le président :** Vous m'avez dit que le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut et que Nunavut Tunngavik avaient été consultés. Qu'ont-ils pensé de la modification proposée? Quel a été le résultat des consultations? Avez-vous obtenu leur appui?

**M. Barthold :** Pour le moment, ils sont d'accord avec le texte proposé. Ils s'attendent également à d'autres consultations. Nous allons communiquer avec les groupes inuits visés.

**Le président :** Merci. Parlez-vous de consultations supplémentaires sur cette disposition?

**M. Barthold :** Non. C'est au sujet d'une deuxième phase de consultations que nous réaliserons auprès des groupes autochtones, avec le gouvernement du Nunavut. Nous ne pouvons pas modifier la Loi sur le Nunavut sans tenir des consultations appropriées. C'est pourquoi nous ne le faisons pas. Nous avons l'intention, dans un deuxième temps, de discuter avec les organisations inuites désignées et d'autres groupes qui pourraient être intéressés.

**Le président :** C'est au sujet de la modernisation de la Loi sur le Nunavut, comme le décrivait M. Walsh?

**M. Barthold :** Oui.

**Le président :** Merci, chers collègues, de m'avoir permis de poser ces questions. Je crois que c'est ce qui conclut les déclarations préliminaires et les séries de questions. Je demanderais aux membres du comité de rester ici quelques minutes afin que nous discutons à huis clos de notre rapport.

Nous allons laisser partir les témoins. Merci beaucoup à vous tous.

Monsieur Scott, nous avons hâte de voir la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique. Nous n'avons pas pu attendre et nous nous sommes quelque peu éloignés du sujet de la réunion, mais nous sommes heureux de vous avoir revu.

**Mr. Scott:** We look forward to having the opportunity to host the committee at the research campus at the appropriate time.

**The Chair:** We will now go in camera.

(The committee continued in camera.)

**M. Scott :** Nous serons heureux de recevoir les membres du comité sur le campus de recherche en temps et lieu.

**Le président :** Nous allons maintenant poursuivre la séance à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---





#### WITNESSES

*Polar Knowledge Canada:*

David J. Scott, President and Chief Executive Officer.

*Environment and Climate Change Canada:*

Robert McLean, Director General, Assessment and Regulatory Affairs, Canadian Wildlife Service;

Mary-Jane Roberts, Director, SARA Management and Regulatory Affairs, Canadian Wildlife Service.

*Indigenous and Northern Affairs Canada:*

Wayne Walsh, Director General, Northern Affairs, Northern Strategic Policy Branch;

Patrick Barthold, Director, Northern Affairs, Northern Governance Branch, Northern Governance and Partnerships Directorate;

Daniel Pagowski, Legal Counsel, Legal Services, Negotiations and Northern Affairs.

#### TÉMOINS

*Savoir polaire Canada :*

David J. Scott, président-directeur général.

*Environnement et Changement climatique Canada :*

Robert McLean, directeur général, Évaluation et affaires réglementaires, Service canadien de la faune;

Mary-Jane Roberts, directrice, Gestion EEP et affaires réglementaires, Service canadien de la faune.

*Affaires autochtones et du Nord Canada :*

Wayne Walsh, directeur général, Affaires du Nord, Direction générale des politiques stratégiques du Nord;

Patrick Barthold, directeur, Affaires du Nord, Direction générale de la gouvernance du Nord, Direction de la gouvernance du Nord et partenariats;

Daniel Pagowski, conseiller juridique, Service juridiques, Négociations et Affaires du Nord.